

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

**CELLULE TECHNIQUE DE SUIVI ET
DE COORDINATION DES FILIERES
CACAO ET CAFE**

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

**PLAN DE RELANCE ET DE
DEVELOPPEMENT DES FILIERES
CACAO ET CAFE DU CAMEROUN
-HORIZON 2020-**

Projet

Aout 2014

SOMMAIRE

GLOSSAIRE.....	4
GENERALITES	7
1ère Partie : RAPPELS ET CONSIDERATIONS D'ORDRE GENERAL.....	11
CHAPITRE I : LES FONDAMENTAUX ET LES ORIENTATIONS GENERALES	12
I-1 Les Fondamentaux.....	12
I-2 Orientations Generales Du Plan.....	12
CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	14
Etape 1 : Recherche documentaire.....	14
Etape 2 : Entretiens avec les acteurs des filières.....	14
Etape 3 : Conduite des travaux.....	14
Etape 4 : Validation de l'avant-projet du PRDFCC.....	15
Etape 5 : Validation et adoption définitives du Plan.....	16
2ème Partie : LES BASES ET LES PERSPECTIVES DE RELANCE DES FILIERES CACAO ET CAFE A L'HORIZON 2020	17
CHAPITRE I : ETAT D'EXECUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS DU PLAN DE RELANCE DE 2002	18
I-1 CONTEXTE.....	18
I-2 PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE DEPUIS 2002.....	20
I-2.2.1 Répartition géographique des programmes et Projets.....	21
I-2.2.2 Répartition par type de spéculation.....	22
CHAPITRE II : LES PERSPECTIVES/ PROJECTIONS DE RELANCE DES FILIERES CACAO ET CAFE.....	25
II-1 : RECHERCHE-DEVELOPPEMENT.....	25
II.2 : LA PRODUCTION.....	35
II.3 : LA COMMERCIALISATION.....	55
II.4 LA QUALITE DES PRODUITS.....	59
II.5 LA TRANSFORMATION.....	67
II.6 LA CONSOMMATION ET LA PROMOTION.....	73
II.7 FINANCEMENT DU PLAN.....	77
II.8 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.....	89
ANNEXES.....	94

GLOSSAIRE

- 3p3c : Projet Pilote d'Appui aux Filières Cacao, Cafés et Coton
- ACEFA : Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales
- AFCC : Association Française du Commerce de Cacao
- BIP : Budget d'Investissement Public
- BV : Bulletin de Vérification
- C2D : Contrat de Désendettement et de Développement
- CAF : Coût-Assurance-Frêt
- CAPEF : Chambre d'Agriculture des Pêches, de l'Élevage et des Forêts
- CEAC : Centre d'Éducation et d'Action communautaires
- CFC : Common Fund for Commodities
- CICC : Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café
- CV : Confirmation de Vente
- DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
- EAMI : Exploitation Agricole de Moyenne Importance
- ECA/CAOBISCO : European Cocoa Association / Chocolate, Biscuits and Confectionery of Europe
- FAO : Food and Agriculture Organisation
- FAOSTAT : Food and Agriculture Organisation Statistics
- FCC : Fédération du Commerce du Cacao
- F CFA : Franc de la Coopération Financière Africaine
- FNE : Fonds National de l'Emploi
- FOB : Free On Board
- FODECC : Fonds de Développement des Filières Cacao et Cafés
- GIC : Groupement d'Initiatives Communes
- GICAM : Groupement InterPatronal du Cameroun
- GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
- GUCE : Guichet Unique des Opérations du Commerce Extérieur
- Ha : Hectare
- HAP : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques
- ICCO : International Cocoa Organization
- ICRAF : World Agroforestry Centre
- IITA : International Institute of Tropical Agriculture
- IRAD : Institut de Recherche Agricole pour le Développement
- Kg : Kilogramme

- LIFFE : London International Financial Futures and Option Exchange
- MC2 : Mutuelle Communautaire de Croissance
- MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- MINCOMMERCE : Ministère du Commerce
- MIDENO : Mission de Développement de la Région du Nord-Ouest
- MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
- MINFI : Ministère des Finances
- MINRESI : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
- NWCA : North West Cooperative Association
- NYSE : New York Stock Exchange
- OIC : Organisation Internationale du Café
- ONCC : Office National du Cacao et du Café
- ONCPB : Office National de Commercialisation des Produits de Base
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- OP : Organisations des Producteurs
- OPA : Organisations Professionnelles Agricoles
- OTC : Obstacles Techniques au Commerce
- PAIJA : Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes en Agriculture
- PAJER-U : Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
- PC : Prix du Contrat
- PE : Plans d'Embarquement ;
- PIAASI : Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
- PNVRA : Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole
- PPDMVCC : Projet d'Appui à la Production et à la Diffusion du Matériel Végétal Cacao et Cafés
- PPTTE : Pays Pauvres Très Endettés
- PPVCC : Programme de Protection du Verger Cacaoyer et Caféier
- PRDFCC : Plan de Relance et de Développement des Filières Cacao et cafés
- PVAM : Programme de Vente Anticipée à la Moyenne
- RE : Récépissé d'Enregistrement
- SODECAO : Société de Développement du Cacao
- SOWEDA : South West Development Authority
- SOWEFCU : South-West Farmers Cooperative Union
- SPS : Sanitary and Phytosanitary Measures
- STABEX : Système de Stabilisation des Exportations
- SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats
- TM : Tonne Métrique

- UCAL : Union des Coopératives Agricoles du Littoral
- UCCAO : Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest
- WCF : World Cocoa Foundation

GENERALITES

Les secteurs cacao et café au Cameroun représentent environ 3% du PIB national et 15 % du PIB du secteur primaire¹.

De 1980 à 2000, les exportations de cacao et de café ont représenté près de 28 % du PIB des produits non pétroliers et 40 % des exportations du secteur primaire ayant généré environ 110 milliards de FCFA/an redistribués aux producteurs.

De 2005 à 2010, ces exportations ont progressé de 180 000 à 227 000 T, soit une augmentation de 47.000 T en valeur absolue et de 20.6% en valeur relative.

Cette progression, combinée au bon comportement des prix du marché international, expliquent l'évolution sensible de leur valeur FOB qui est passée de 116,5 milliards FCFA en 2005 à 312.3 milliards FCFA en 2010, soit une augmentation de 195.8 milliards de F CFA en valeur absolue et de 168 % en valeur relative.

La proportion du prix FOB payée aux producteurs au cours de cette période, est passée de 66% à 73% et les ressources distribuées aux producteurs de 77 milliards FCFA en 2005 à 228 milliards FCFA en 2010, soit une augmentation de 151 milliards FCFA en valeur absolue et de 196,4% en valeur relative.

Les prévisions des organisations internationales, s'agissant de l'évolution des prix sur les marchés internationaux du cacao et du café sont bonnes sur les prochaines années, au regard du taux moyen de 3% de croissance de la demande dans les marchés traditionnels et des prévisions optimistes de croissance de la consommation dans les marchés émergents du Moyen-Orient, de l'Asie et les marchés non traditionnels que sont les pays producteurs, d'où l'enjeu socioéconomique des filières cacao et café.²

¹ Institut National des Statistiques COMEX (2005/2009).

² Source : Note techniques ONCC 2011

Face à la crise économique des années 1980, qui s'est traduite entre autres, par la chute drastique des prix des matières premières agricoles dès 1986 et par l'incapacité de l'Etat, à travers l'Office National de Commercialisation des Produits de Base (ONCPB), à soutenir davantage les prix aux planteurs, une réforme des filières avait été entreprise sous la houlette des bailleurs de fonds. La restructuration subséquente a été la suivante :

- dissolution de l'ONCPB en 1991, création de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC) et mise en place du Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC) ;
- libéralisation et déréglementation de la commercialisation avec pour corollaire, la suppression de la stabilisation et l'assouplissement des conditions d'accès à la profession d'exportation ;
- privatisation du contrôle de la qualité à l'exportation ;

Malgré les effets attendus de ces mesures et de la dévaluation du Franc CFA intervenue en 1994, force est de constater que les objectifs visés n'ont pas été atteints notamment :

- l'optimisation de la compétitivité des produits ;
- l'amélioration qualitative et quantitative de la production ;
- la transparence dans les transactions commerciales.

Cette situation a conduit le Gouvernement à prescrire des actions correctives, au terme d'une réflexion engagée avec tous les acteurs des filières, afin de permettre au Cameroun :

1- d'atteindre, à l'horizon 2010/2015, des niveaux de production confortables, grâce à la réhabilitation et à la densification des vergers cacaoyer et caféier existant, afin de conquérir les parts de marché correspondant aux objectifs de production ci-après :

- 200 000 TM de cacao ;
- 120 000 TM de café Robusta ;
- 100 000 TM de café Arabica.

- 2- d'assainir la commercialisation interne et externe ;
- 3- de promouvoir la transformation et la consommation locales de nos produits.

Dans cette optique, les mesures les plus urgentes concernaient :

- l'adaptation et la stricte application des textes en vigueur sur le commerce et la commercialisation du cacao et des cafés ;
- la mise en conformité des textes portant organisation et fonctionnement des organes d'Etat dans lesdites filières ;
- la reprise et la systématisation d'une lutte phytosanitaire d'envergure ainsi que des actions de régénération, de densification et d'extension des vergers cacaoyer et caféier ;
- l'institution d'une redevance sur les produits exportés bruts pour soutenir la relance.

Le financement de ce programme était de 196 milliards de FCFA, dont 40 % supportés par l'Etat, 55 % par les filières elles mêmes (à travers la redevance) et 5 % par les Comm unautés locales.

Le Fonds de Développement des Filières Cacao et Café, prévu dès 2002 et devenu effectif en 2006, devait prélever entre 7 et 9 milliards F CFA de redevance annuelle, soit 56 à 72 milliards de F CFA entre 2006 et 2014. Il s'agissait d'une parafiscalité de 5 % de la valeur FOB sur les produits exportés bruts.

Après plus de dix années de mise en œuvre du plan de relance des filières café et cacao, il a semblé nécessaire, au regard des évolutions économiques du pays, notamment le changement de cap effectué à travers le DSCE qui replace le secteur productif au cœur des préoccupations gouvernementales, de marquer un arrêt pour évaluer sa mise en œuvre, afin de le re-projeter dans l'avenir sur la base des leçons tirées de cette évaluation.

Le présent plan de relance qui couvre la période 2015-2020, est la vision prospective du Gouvernement camerounais sur les filières cacao et café et s'articule autour de deux parties, à savoir un rappel et des considérations d'ordre général (1^{ère} partie), dans lequel seront passés en revue les fondamentaux et les orientations stratégiques du plan (Chapitre I^{er}) et l'approche méthodologique utilisée pour y parvenir (Chapitre II).

Dans une seconde partie, il sera question d'examiner les bases et les perspectives de relance des filières cacao et café à l'horizon 2020, à travers l'état d'exécution des projets et programmes depuis 2002 (Chapitre 1^{er}), ainsi que les perspectives/projections de relance (Chapitre II).

1ère Partie : RAPPELS ET CONSIDERATIONS D'ORDRE GENERAL

Il s'agira dans cette partie de mieux appréhender la structuration de ces filières, ainsi que les éléments de stratégie qui permettent de mieux cerner les fondamentaux. Il sera question par la suite de passer en revue les orientations générales du plan, afin de mieux apprécier la vision politique sur laquelle est adossée cet important outil de planification stratégique. Enfin, il conviendra de présenter l'approche méthodologique adoptée dans le cadre de l'élaboration du présent plan.

CHAPITRE I : LES FONDAMENTAUX ET LES ORIENTATIONS GENERALES

I-1 LES FONDAMENTAUX

Les options actuelles de «Grandes Réalisations pour les Grandes Réussites » prônées par le Président de la République, pèsent de tout leur poids sur la politique de relance des filières cacao et café à développer sur la période 2015 - 2020.

Le Plan de Relance et de Développement des Filières Cacao et Cafés (PRDFCC) prévoit un accroissement de la production de chaque spéculation, à travers l'extension de son verger et l'exploitation efficiente des réserves de productivité qui lui sont propres, en vue de la promotion d'une économie cacaoyère et caféière durable.

I-2 ORIENTATIONS GENERALES DU PLAN

Au plan institutionnel,

Il s'agira de mettre en place:

- une plateforme d'échanges et de coordination entre le secteur privé et le secteur public pour une gestion responsable des filières;
- un dispositif de suivi-évaluation de l'impact de chaque activité programmée pour l'atteinte des objectifs de production fixés à l'horizon 2020 par le PRDFCC.

Au plan technique,

Il s'agira de:

- promouvoir l'application des pratiques agricoles durables respectueuses de l'environnement ;
- renseigner le secteur agricole en temps réel sur les conditions climatiques et d'anticiper sur les mesures d'adaptation à mener.

Au plan économique,

Il s'agira de :

- rechercher une amélioration permanente des revenus des producteurs à travers la maîtrise de la commercialisation des produits, de la gestion de la volatilité des prix, de l'organisation des producteurs ;
- d'améliorer la productivité, la qualité ainsi que la transformation des produits.

Au plan social,

Il s'agira d'améliorer le cadre de vie des producteurs, par la mise en place d'infrastructures appropriées en milieu rural et le renforcement des leurs capacités techniques et de celles de leurs organisations.

En matière de normes et de certification enfin,

Il s'agira d'assurer la coordination de la normalisation et de la certification des produits à travers un cadre réglementaire efficient.

CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le PRDFCC a été élaboré de manière participative, sous la responsabilité de la Cellule Technique de Suivi et de Coordination des Filières Cacao et Café (CTSCCC) des Services du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

L'ordonnancement des travaux s'est fait par étapes.

Etape 1 : Recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté à recueillir les études réalisées dans les filières cacao et café et les avis techniques émis par les administrations sectorielles sur lesdites filières.

Etape 2 : Entretiens avec les acteurs des filières

Les consultations et autres enquêtes menées sur le terrain, ont permis de dégager les forces, faiblesses, opportunités et menaces à la relance et au développement des filières et de recueillir des suggestions pertinentes à exploiter pour la rédaction du PRDFCC.

Etape 3 : Conduite des travaux

Le Plan a été élaboré au sein d'un Comité de rédaction mis en place par la CSTCFCC.

• Comité de rédaction

Il était composé des hauts responsables des Services du PM, MINADER, MINRESI, MINCOMMERCE, MINEPAT, FODECC, ONCC, SODECAO, IRAD, UCCAO, CICC, ainsi que d'experts indépendants.

Le document élaboré par le Comité de rédaction contient une matrice d'activités, précise les responsabilités des acteurs devant réaliser le PRDFCC ainsi que des fiches techniques des programmes et/ ou projets à exécuter.

Ce document:

- ✓ liste les activités réalisées et non réalisées par le Plan de 2002;
- ✓ identifie et priorise les programmes et projets du PRDFCC;
- ✓ trace les chronogrammes du PRDFCC.

Il a en plus la rédaction de notes thématiques sur les centres d'intérêts clefs du PRDFCC, à savoir:

- ✓ recherche/développement ;
- ✓ production ;
- ✓ commercialisation ;
- ✓ qualité et promotion des produits ;
- ✓ transformation et consommation des produits ;
- ✓ financement.

Ces notes ont ensuite fait l'objet de concertations élargies ayant abouti à l'élaboration d'un avant-projet du Plan examiné par les acteurs des filières.

• **Comité de relecture**

C'est également une instance pluridisciplinaire regroupant des experts des Services du Premier Ministre, du MINADER, du MINCOMMERCE, du MINEPAT, du FODECC, de l'ONCC, de l'IRAD et indépendants.

Etape 4 : Validation de l'avant-projet du PRDFCC

Elle s'est faite au cours d'un atelier technique regroupant les principaux acteurs des filières.

- **Mission d'études en Cote d'Ivoire et au Ghana**

Il s'agissait de s'imprégner de l'expérience de ces pays notamment dans les centres d'intérêts évoqués plus haut.

La Mission a également collecté des éléments de comparaison ayant servi à l'élaboration du Plan dans les domaines de la régulation et des ventes à terme.

Etape 5 : Validation et adoption définitives du Plan

La validation du PRDFCC s'est faite en deux phases :

- **Une pré-validation** dans le cadre d'un atelier, de haut niveau, présidé par le Secrétaire Général des Services du Premier Ministre et réunissant les Secrétaires Généraux des Ministères sectoriels, les Directeurs Généraux des entreprises publiques et privés concernés, les producteurs et leurs organisations, les banquiers, les exportateurs, les industriels et les partenaires au développement.
- Une **adoption** solennelle au cours d'une réunion interministérielle présidée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

**2ème Partie : LES BASES ET LES PERSPECTIVES DE RELANCE
DES FILIERES CACAO ET CAFE A L'HORIZON 2020**

CHAPITRE I : ETAT D'EXECUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS DU PLAN DE RELANCE DE 2002.

I-1 CONTEXTE.

De nombreux acteurs tant publics que privés sont impliqués dans la mise en œuvre des projets/programmes de relance des filières cacao/café depuis 2002.

Dans le domaine de la recherche, les activités menées ont porté sur le monitoring des programmes ainsi que les projets de recherche sur les variétés améliorées et conduites par :

- le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation à travers L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), le CIRAD et l'ICRAF, l'IITA ;
- le Ministère de l'Enseignement Supérieur à travers les Facultés et les Grandes Ecoles.

Dans le domaine de la production, les activités ont porté sur l'encadrement, la formation, la vulgarisation, la structuration des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), la production et les appuis divers.

La mise en œuvre de ces activités a été assurée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER).

D'autres acteurs interviennent également à ce niveau, notamment la Société de Développement du Cacao (SODECAO), l'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest (UCCAO), la North West Cooperative Association (NWCA), la South West Development Authority (SOWEDA), l'Union des Coopératives Agricoles du Littoral (UCAL), et la

Chambre d'Agriculture des Pêches de l'Élevage et des Forêts (CAPEF).

En ce qui concerne la commercialisation, il s'est principalement agi d'actualiser le cadre législatif et réglementaire, d'assainir la commercialisation, de mettre en place le système d'information des filières, de la reprise et du renforcement du contrôle qualité des produits à l'exportation.

Ces activités ont été menées par le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) à travers l'Office National du Cacao et du Café (ONCC) et le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC).

Dans le domaine de la transformation, les activités menées ont porté sur le renforcement des capacités des artisans-transformateurs et la promotion de la transformation locale.

Ces activités ont été développées par le Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique (MINMIDT) en collaboration avec les transformateurs artisanaux, les coopératives et les agro-industries, notamment SIC-CACAOS, CHOCOCAM, FAPAM pour le cacao, et UCCAO, NWCA, UCAL TORRECAM pour le café.

Pour ce qui est de la promotion de la consommation locale, l'installation des kiosques de dégustation publique du café à travers le territoire national, l'organisation des fêtes régionales de promotion de la consommation du café, l'institutionnalisation de « Festicoffee » et « Festicacao », ont constitué l'essentiel des activités.

Ces activités ont été menées par le MINCOMMERCE à travers notamment l'ONCC, le CICC, l'UCCAO, d'autres entreprises coopératives ainsi que certains des partenaires privés.

Au sujet du financement enfin, il s'est agi, en dehors du budget de l'État, de la mise en place d'un mécanisme de

financement spécifique et endogène aux filières, à travers la création et l'opérationnalisation du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC).

I-2 PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE DEPUIS 2002.

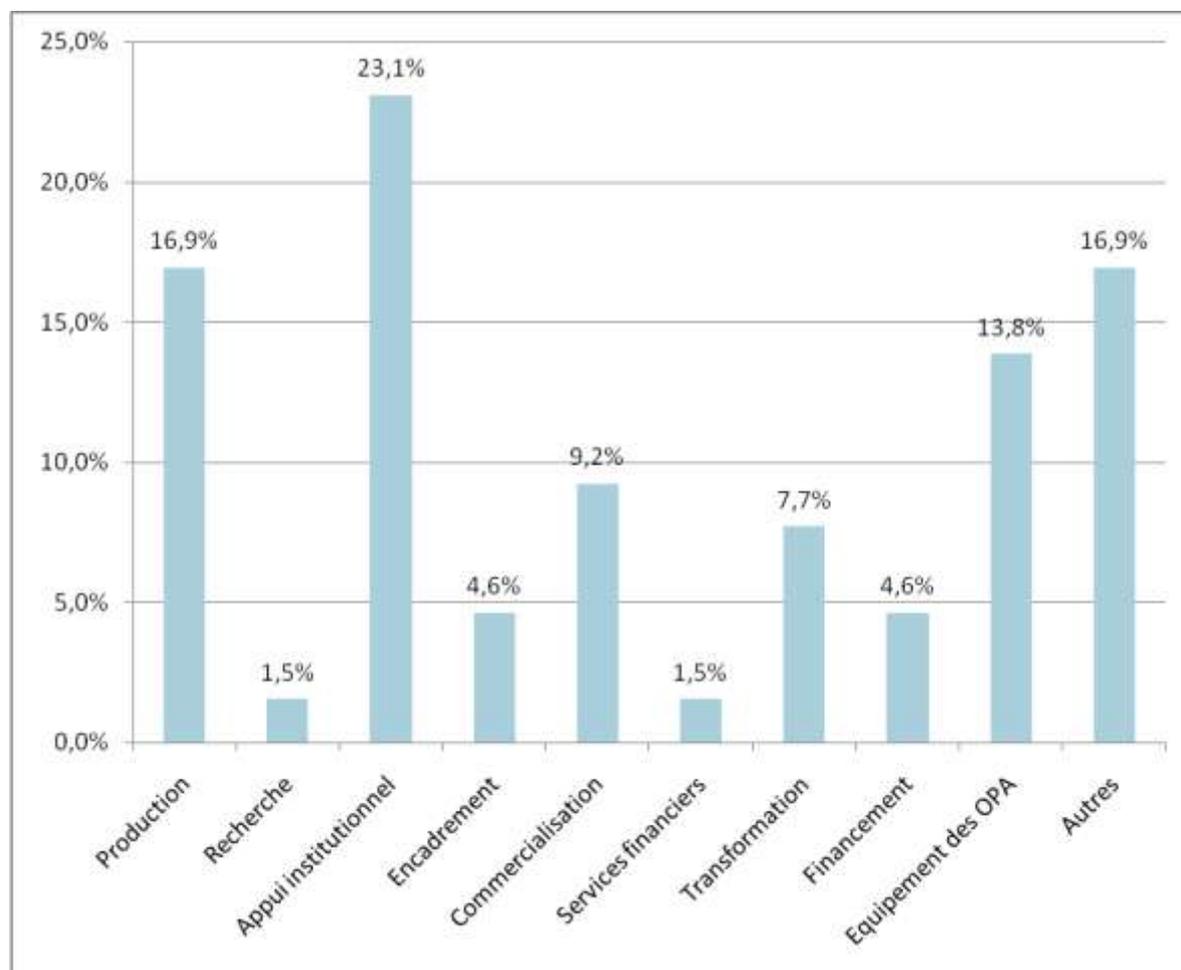
Dans le cadre de la relance des Filières cacao et café au Cameroun, les programmes et projets figurant dans le tableau ci-après ont été répertoriés. Ils sont soit en phase de lancement, d'exécution ou d'achèvement.

I-2.1 Axes d'intervention des programmes et projets du Plan de 2002

Les programmes et projets mis en œuvre dans les filières cacao et café depuis 2002 se répartissent ainsi :

- 28 % sont des appuis institutionnels et de l'encadrement des OP;
- 17 % se rapportent à la production, la sensibilisation, le renforcement des capacités des producteurs sur le traitement des vergers ;
- 14 % portent sur l'équipement des OP (matériel de traitement des vergers, notamment : pulvérisateurs et accessoires de sécurité) ;
- Pour la commercialisation, 9 % des projets mis en œuvre sont concernés et portent sur le conditionnement, le séchage et la vente des produits ;
- Les activités de la transformation du cacao et du café concernent 8 % des projets identifiés.
- La recherche dans ce domaine porte sur 1,5 % des programmes identifiés.

Graphique 1 : Les axes d'intervention des différents programmes et projets du Plan de 2002



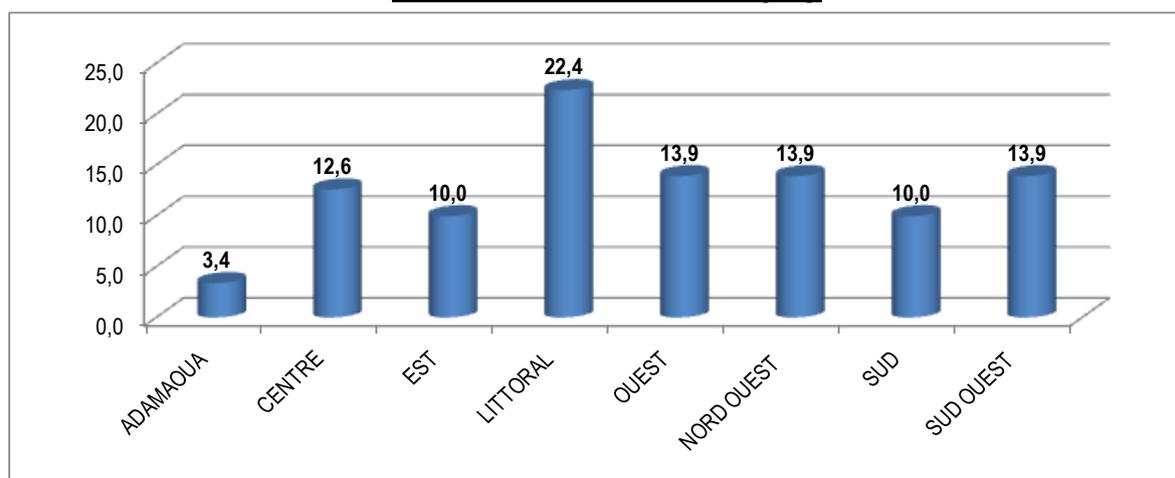
I-2.2 Cartographie des programmes et projets

La cartographie des programmes et projets est analysée suivant deux modalités, à savoir : la répartition géographique et la répartition par type de spéculation.

I-2.2.1 Répartition géographique des programmes et Projets.

Les programmes et projets identifiés dans le cadre de la relance des filières cacao et cafés au Cameroun s'exécutent généralement dans les principaux bassins de production de ces cultures. Le graphique 2 ci-dessous, donne une vue synoptique d'ensemble de leur répartition par zone agro-écologique.

Graphique 2 : La répartition géographique des programmes et projets des filières cacao et du café (%)



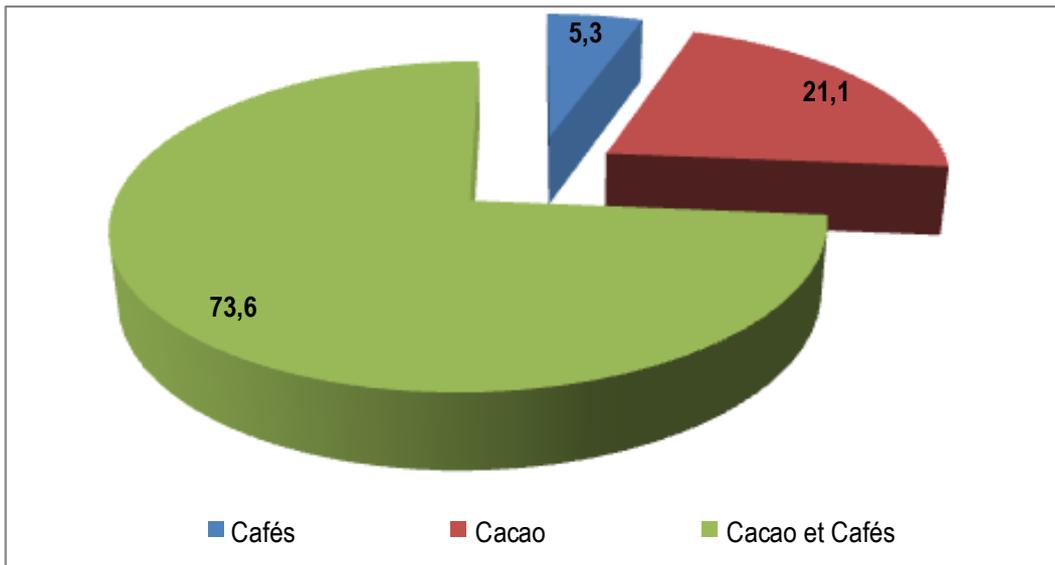
Source : Données de l'étude diagnostique des sources de financement concourant à la relance des filières cacao et café au Cameroun, CTSCFCC, 2011

En ce qui concerne la répartition géographique des programmes et projets, les données collectées permettent de relever que près de 44,9% de ceux-ci, sont exécutés dans la partie méridionale (Littoral, Centre et Sud), constituée des régions à fort potentiel agricole et où la production de cacao est séculaire ; 41,7% dans la partie occidentale (Ouest, Nord-ouest et Sud-ouest) où la production des cafés est séculaire ; 10,0% dans la partie orientale et 3,4% dans le septentrion, notamment au sud de l'Adamaoua.

II-2.2.2 Répartition par type de spéculation.

S'agissant des cultures, 73,7 % des programmes concernent le cacao et le café à la fois, 21,1 % concernent le café et 5,3 % le cacao.

Diagramme1 : La répartition géographique des programmes et projets des filières cacao et du café (%)



Source : Données de l'étude diagnostique des sources de financement concourant à la relance des filières cacao et café au Cameroun, CTSCFCC, 2011.

La mise en œuvre des différents programmes et projets concourant à la relance des filières cacao et café, indépendamment de leur répartition spatiale, reste tributaire des financements alloués au développement desdites filières.

La question de la pérennité de la filière est une préoccupation fondamentale de la relance.

Il est essentiel en effet, de mettre en œuvre des actions qui préservent l'outil de production et contribuent à la promotion d'un développement durable des productions de cafés et de cacao, tout en assurant un approvisionnement régulier du marché .

C'est pourquoi le Plan 2015-2020 projette :

a) Au niveau de la production et des producteurs.

- garantir une rémunération équitable ;
- améliorer leurs revenus, leur cadre de vie et leur bien-être ;
- disposer d'une meilleure représentativité des producteurs et de leurs organisations professionnelles au sein de l'Interprofession ;
- asseoir les fondements d'une production durable.

b) Au niveau de l'Etat.

- d'accroître les recettes des filières à travers des ventes anticipées garant des prix stables au producteur;
- de relancer la production caféière ;
- d'améliorer la qualité du label Cameroun et de le repositionner en prime sur le marché international ;
- d'exploiter, au mieux, les opportunités offertes par les marchés de niche ;
- de certifier la semence et les produits ;
- de réduire la pauvreté en milieu rural ;

c) Au niveau des autres opérateurs :

- créer les conditions d'une concurrence saine et loyale ;
- disposer d'un cadre de concertation permanent ;
- conforter la confiance du secteur privé, en vue de sécuriser, d'accroître et de rentabiliser ses investissements dans les filières.

Ce sont là, autant d'éléments de cadrage qui devraient constituer le socle de l'action des pouvoirs publics et des autres acteurs, dans la perspective du développement des filières cacao et café.

CHAPITRE II : LES PERSPECTIVES/ PROJECTIONS DE RELANCE DES FILIERES CACAO ET CAFE

II-1 : RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

La recherche cacaoyère et caféière est réalisée au Cameroun par l'IRAD, à travers ses recherches sur les plantes stimulantes, les itinéraires techniques connexes et sur les qualités organoleptiques du cacao et du café.

C'est une dynamique que l'IRAD a développée mais qui malheureusement, s'est estompée en début de la décennie 90 avec le désengagement de l'Etat des activités de production.

L'IRAD dispose cependant d'une banque importante de gènes sur le café et le cacao susceptibles de produire des variétés pouvant répondre favorablement aux critères de productivité, de compétitivité et de résistance aux maladies.

En matière infrastructurelle, l'IRAD dispose de laboratoires et d'ateliers scientifiques pour le développement des variétés de cacao et de café dont : deux (02) de Phytopathologie à NKOLBISSON et FOUMBOT, un (01) d'entomologie à NKOLBISSON, un (01) de technologie à NKOLBISSON, trois (03) ateliers de technologie à BAROMBI-KANG, SANTA ET NKOEMVONE, des Unités de multiplication de matériel végétal à NKOLBISSON, NKOEMVONE, KUMBA/BAROMBI-KANG, FOUMBOT et SANTA.

II-1.1 APPUIS A LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

Le PRDFCC poursuivra la production du matériel végétal de base performant et précoce. Pour ce faire, les capacités de l'IRAD seront renforcées notamment en infrastructures, équipements et ressources humaines.

II-1.1.1 Du matériel végétal

II-1.1.1.1 Situation actuelle

Le MINADER, l'IRAD et la SODECAO disposent de champs semenciers et parcs à bois pour la production des cabosses de cacao, des graines de caféiers Arabica et des boutures racinées de caféiers Robusta adaptés aux zones agro-écologiques du Cameroun.

Ce matériel végétal est sélectionné en raison de :

- sa productivité dont le rendement moyen varie entre 1 à 2 T/ ha de produit marchand ;
- sa précocité (entrée en production 2 ans au plus après mise en terre des plants contre 5 à 6 ans pour les variétés tout-venant);
- la qualité du produit (granulométrie, teneur en caféine pour le café, théobromine, couleur rouge pourpre associés pour le cacao, conditions climatiques spécifiques acceptables) ;
- sa tolérance ou résistance aux maladies et aux prédateurs permettant de réduire les coûts des traitements phytosanitaires.

Le matériel végétal est produit par pollinisation manuelle pour le cacao, bouturage pour le café Robusta et par graine pour le café Arabica.

Le tableau 1 ci-dessous fait état des superficies actuelles des champs semenciers de l'IRAD de 2009 à 2013.

Tableau 1 : Evolution de la production du matériel végétal cacao dans les différents champs semenciers de l'IRAD

Année de mise en place	Année de première production	Localités	Département	Région	Superficies (ha)	Nombre cabosses
2009	2012	BAKOA	Mbam et Inoubou	Centre	0,1	1500
2010	2012	NGAT	Mefou et Afamba	Centre	0,4	6000
2010	2012	NGOUMOU	Mefou et Akono	Centre	0,5	7500
2010	2013	MESSAMENA	Haut Nyong	Est	0,3	4500
2011	2014	DJOUM	Dja et Lobo	Sud	0,3	4500
2012	2015	MBALMAYO	Nyong et So	Centre	0,8	12000
2012	2015	NKOMETOU	Lékié	Centre	0,9	13500
2012	2015	TOBAGN	Mbam et Inoubou	Centre	0,2	3000
2012	2015	NKOLBISSON	Mfoundi	Centre	0,2	3000
2013	2016	NJOMBE	Moungo	littoral	0,3	4500
2013	2016	MESSAMENA	Haut Nyong	Est	0,15	2500
2013	2016	MONATELE	Lékié	Centre	0,2	3000

L'offre actuelle de la semence de base du caféier Arabica est satisfaite à 85 % (2000 kg offerts contre une demande de 2500 kg).

En ce qui concerne le caféier Robusta, la demande reste faiblement satisfaite. Les deux (2) millions de boutures racinées annuellement et qui sont offertes ne représentent que 5 % de la demande exprimée.

Tableau 2 : Evolution de la production du matériel végétal café de 2006 à 2013

Production et diffusion du matériel végétal	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Graines de café Arabica (en kg)	200	500	700	950	2 150	1 777	1 796	2 591
Boutures racinées de café Robusta (en nbre)	111 137	556 217	652 633	993 548	1 100 352	1 600 000	1 118 130	1 318 380

Source : PSCC

II-1.1.1.2.Contraintes

Le problème d'investissement se pose avec acuité dans les filières. Il permet de relever :

- L'insuffisance des bases génétiques (collections) ;
- La dégradation du verger;
- Les superficies très insuffisantes des champs semenciers;
- L'inégale création et répartition des champs semenciers dans l'espace;
- L'inefficacité des structures de certification et de traçabilité des semences ;
- Le déficit qualitatif et quantitatif en ressources humaines.

II-1.1.1.3 Actions préconisées

a) Pour le cacao

Le PRDFCC prévoit assurer la production en quantité et en qualité suffisantes de la semence de base en tenant compte de l'objectif de production fixé à l'horizon 2020. Il s'agira donc de :

- la réhabilitation et de l'extension du potentiel de production de cette semence à travers :
 - ✓ la réhabilitation des champs semenciers actuels détenus par les structures spécialisées du MINADER ;
 - ✓ la création de nouveaux champs semenciers et des jardins clonaux (parcs-à-bois) dans les principales structures de production semencière du MINADER et du MINRESI.

- la mise en place d'une structure nationale de maintenance et de gestion du patrimoine semencier cacao et café.
- la déconcentration de la production semencière par:
 - ✓ le développement d'un réseau de champs semenciers délocalisés dans les bassins de production;
 - ✓ des appuis multiformes au renforcement des capacités des sociétés coopératives, des Entrepreneurs Agricoles (EA) privés et des OP dans la création et la prise en charge du volet agronomique (entretien des parcelles semencières) des champs semenciers.
- la mise en fonction d'un instrument de certification et de traçabilité des semences de base améliorées issues des champs semenciers encadrés par l'IRAD et les Services techniques du MINADER pour:
 - ✓ l'établissement d'un répertoire national de champs semenciers reconnus par les services compétents du MINADER et de l'IRAD et la délivrance d'agrément individuels sur la base d'un cahier de charges portant sur les itinéraires techniques de production semencière ;
 - ✓ la formation des multiplicateurs de semences.
- la formation des producteurs à la maîtrise des itinéraires agronomiques pour une meilleure expression des champs semenciers à travers:
 - ✓ l'élaboration d'outils didactiques par la Recherche et les Services de la vulgarisation agricole et,
 - ✓ l'organisation d'ateliers en partenariat avec les coopératives, les EA et les OP.

- la sensibilisation des producteurs sur les avantages à l'utilisation des semences améliorées et la nécessité à recourir à ce seul matériel végétal à travers :
 - ✓ des journées portes ouvertes et autres événements propices à la sensibilisation des producteurs et,
 - ✓ les supports médiatiques (télévision, radio, presse écrite, etc...) sur les performances et la disponibilité de matériel végétal amélioré.

- l'appui au développement de nouvelles variétés et sur de nouveaux itinéraires de multiplication du matériel végétal à travers:
 - ✓ la relance des travaux de recherche sur les méthodes alternatives de production des semences à partir des clones:
 - l'optimisation du bouturage (*à l'instar de la biofabrique*) ;
 - l'optimisation du greffage pour améliorer le taux de production des plants.

 - ✓ la création de jardins clonaux permettant de diffuser de nouvelles variétés.

b) Pour le café

La relance de la recherche passe par:

- la réhabilitation des champs semenciers existants;
- la création de nouveaux champs semenciers de café dans le but d'améliorer l'offre en semences de base;
- le renforcement des capacités des personnels des unités de multiplication, notamment sur la maîtrise des techniques de bouturage;

- la poursuite de la recherche sur les itinéraires techniques en tenant compte des changements climatiques.

Pour le caféier Arabica particulièrement, un programme de sélection variétale de type « hybrides de clones » sera lancé.

II-1.1.2. Qualité des produits

II-1.1.2.1. Situation actuelle

La compétitivité sur le marché international du cacao et café camerounais rime avec l'amélioration de la qualité des produits marchands.

Il s'agit donc d'appliquer les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) sur toute la chaîne de production.

Pour être commercialisés, les produits (cacao et café) doivent satisfaire aux exigences réglementaires du marché, aujourd'hui de plus en plus exigeantes.

En plus de la classification commerciale, le cacao camerounais devra également satisfaire aux conditions de certification et respecter les Limites Maximales de Résidus(LMR), de Pesticides, le taux des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) et des métaux lourds (Cadmium) autorisés.

Pour le café, les exigences réglementaires en vigueur portent sur l'Ochratoxine A (OTA) et des Acides gras libres (FFA) dont les taux de résidus tolérés se doivent être respectés.

II-1.1.2.2. Contraintes

- l'absence de procédé permettant de déterminer l'origine de la couleur rouge brique de la poudre du cacao et de la qualité organoleptique des produits ;
- la non maîtrise de technologies post-récolte, de séchage dans les zones à forte pluviométrie (Sud-Ouest, Littoral) ;
- l'absence de laboratoires spécialisés d'analyse de qualité ;
- la non maîtrise des itinéraires techniques de production notamment dans l'application des traitements phytosanitaires;
- la faible compétitivité des produits marchands à cause notamment de l'inconstance de la qualité des produits.

II-1.1.2.3. Actions préconisées

Afin de prévenir les risques d'altération de la qualité des produits, les mesures suivantes seront lancées au cours du Plan.

- renforcement des capacités des producteurs sur les bonnes pratiques pré et Post-Récolte (récolte en champ, fermentation, séchage, stockage) ;
- pré-contrôle et contrôle de la qualité des produits ainsi que l'autocontrôle à systématiser et à vulgariser ;
- vente différenciée des produits bord-champ ;
- Recherche de l'origine de la couleur rouge brique des fèves de cacao ;
- limitation d'application des intrants chimiques et vulgarisation des alternatives biologiques et écologiques (biopesticides, biofertilisants) ;
- recherche des variétés plus résistantes aux maladies et ravageurs et aux changements climatiques ;
- promotion des associations culturelles rentables ;
- actualisation de la cartographie des sols ;

- renforcement des moyens infrastructurels dédiés à l'évaluation organoleptique et formation de dégustateurs des produits;
- appui des producteurs en bacs de fermentation, fours de séchage et aires de séchage des produits ;
- sensibilisation des producteurs sur les risques sanitaires induits par les mauvaises pratiques en champs et lors des opérations post-récolte ;
- création et vulgarisation des nouvelles stations de lavage du café;
- vulgarisation de la certification.

II-1.1.3. Transformation des produits

II-1.1.3.1. Situation actuelle

Plusieurs innovations technologiques ont été développées ces dernières années.

Pour le cacao, au-delà du broyage des fèves, la transformation des autres parties du fruit permet de fabriquer des produits de divers usages. Le mucilage de la cabosse permet de produire des boissons sucrées ou alcoolisées tandis que le cortex peut être utilisé dans l'élevage, la fertilisation minérale ou organique des plantes (compost ou engrais potassiques).

La parche de café quant-à elle servir de substrats et dans la fertilisation (compost).

II-1.1.3.2. Contraintes

- la faible capacité infrastructurelle ;
- l'absence de personnel qualifié.

II-1.1.3.3 Actions préconisées

a. Recherche

- ✓ le recensement et la vulgarisation des méthodes de transformation des produits et l'élaboration d'un catalogue des innovations existantes (produits et sous-produits);
- ✓ l'optimisation des méthodes de transformation satisfaisant aux normes de qualité nationales et internationales ;
- ✓ la réhabilitation et le développement des plateaux techniques de recherche en rapport aux méthodes modernes de transformation et à la formation des formateurs.

b. Recherche / Services de la vulgarisation

Il s'agira du :

- ✓ renforcement de capacités des producteurs, et autres investisseurs dans la transformation du cacao et du café ;
- ✓ l'appropriation par les acteurs de la législation sur la norme de qualité en vigueur.

- ✓ Elaboration et mise en œuvre d'un plan de financement efficace de la transformation des produits en liaison avec le MINMIDT.

II.2 : LA PRODUCTION

II.2.1 Etat des lieux

Depuis la mise en place du Plan de relance de 2002, les productions caféière et cacaoyère ont évolué de manière différente tant sur la plan de la quantité que sur celui de la qualité.

Sur le plan quantitatif, l'analyse de l'évolution des productions cacaoyères reprise par la figure 1 ci-dessous, montre qu'elle a cru progressivement dans la période 2002-2011, passant de 140 000 tonnes en 2002 à 210 000 tonnes en 2011 avec un pic de 228.500 tonnes en 2010 pour une croissance annuelle d'environ 5,9%.

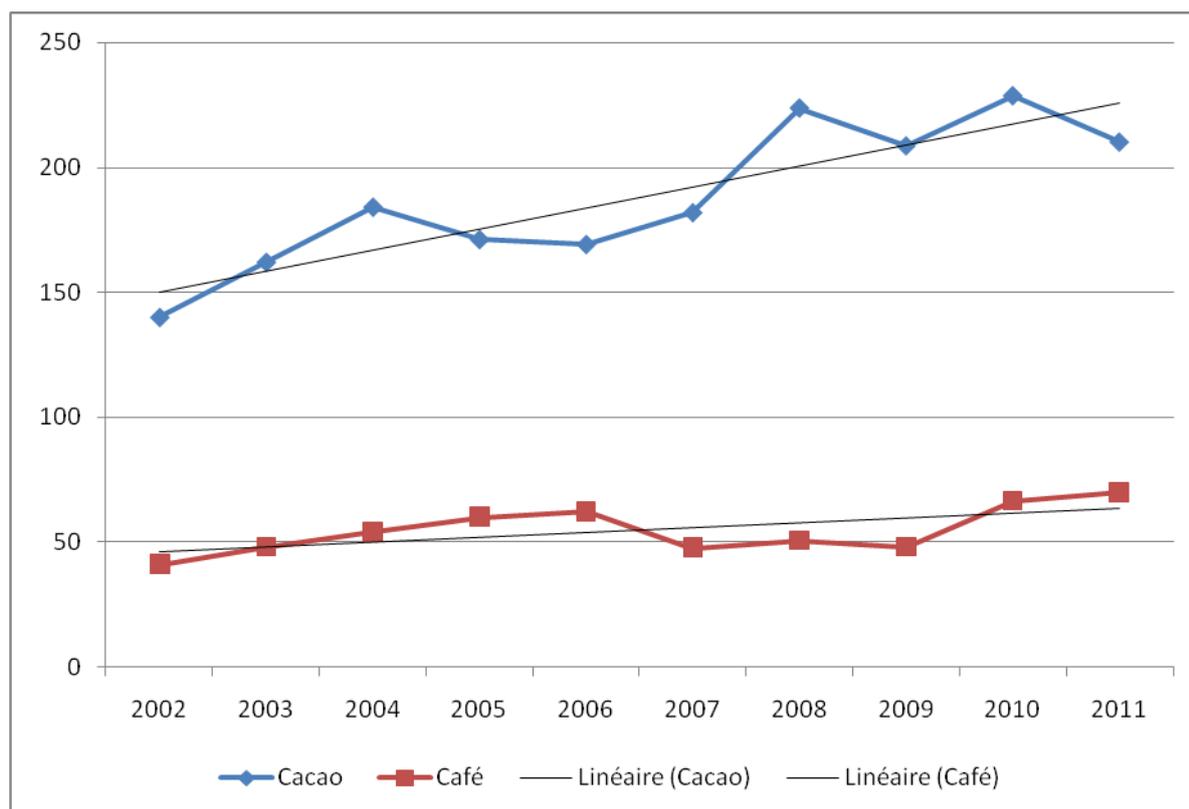


Figure 1 : Evolution des productions cacaoyère et caféière au Cameroun entre 2002 et 2011

Source : Données ICCO et Faostat

Malgré le dépassement des objectifs de production cacaoyère fixés par le plan de relance de 2002 qui était de

200 000 tonnes pour les années 2010/2015, le niveau de croissance annuelle estimé, reste relativement faible pour atteindre les 600 000 tonnes projetées en 2020. La nécessité d'intensifier les actions en cours et de développer de nouvelles autres s'impose de fait.

Pour ce qui est de la **production caféière**, il faut noter que le Cameroun, du fait de la faiblesse de sa production, a été relégué au rang du groupe des « *autres pays* », au point où les statistiques internationales ne différencient plus les productions du café arabica de celle du café robusta.

Pendant la période allant de 2002 à 2011, la production des deux cafés confondus a connu une tendance globalement positive, malgré une évolution en dent de scie, passant de 41 000 tonnes à 70 000 tonnes pour une croissance annuelle d'environ 6,0%.

Contrairement à la production cacaoyère, le niveau de production caféière atteint en 2011, est en deçà des objectifs du plan qui était de 220 000 tonnes dont 120 000 tonnes pour le café robusta et 100 000 tonnes pour le café arabica.

Le taux de croissance annuel de 6% devrait être suffisamment renforcé pour atteindre les objectifs de 125 000 tonnes pour le café robusta et 35 000 tonnes pour le café arabica en 2020, étant donné que la production a connu une baisse drastique, se situant à environ 20 000 tonnes pour le robusta et moins de 3000 tonnes pour le robusta.

Au regard des niveaux de production estimés pour l'année 2014 à savoir 250 000 tonnes pour le cacao et 40 000 tonnes pour le café, il faudra atteindre entre 2015 et 2020 les taux annuels respectifs de 15,5% et 26,0% pour atteindre les objectifs fixés en 2020.

Ceci traduit non seulement l'importance des efforts à fournir par rapport aux taux enregistrés entre 2002 et 2011, mais également le caractère différencié desdits efforts ou interventions nécessaires, en fonction de la spéculation considérée.

S'agissant de la qualité, elle s'est considérablement dégradée au fil du temps de manière à entamer *l'origine Cameroun*, notamment en ce qui concerne les fèves de cacao.

En effet, le cacao camerounais souffre du non-respect des différents itinéraires techniques des opérations pré et post récolte. Ces opérations importantes, même lorsqu'elles sont effectuées, ne sont pas toujours conformes aux bonnes pratiques, notamment en ce qui concerne les traitements phytosanitaires, la fermentation et le séchage. Les odeurs de fumée et de goudron, les résidus de pesticides, ainsi que la quasi disparition du grade I en sont les conséquences.

Les problèmes de qualité en matière de café sont sensiblement les mêmes. Toutefois, la vétusté des équipements et le nombre élevé des usines en sous capacité de traitement, dégradent la qualité du café marchand. Par ailleurs, les stations de lavage, en dépit de leur nombre insuffisant, contribuent à l'amélioration de la qualité.

Les performances des filières cacao et café ainsi mises en évidence, sont le fait des producteurs pour la plupart des petits, dont les exploitations majoritairement de type familial, sont atomisées sur l'ensemble des bassins de production situés dans les zones agro-écologiques appropriées.

De plus en plus, il est observé un engouement des élites et autres travailleurs en activité ou en retraite, ainsi que des jeunes formés dans le cadre de la rénovation de l'enseignement et de la formation agricole, à s'installer dans la production cacaoyère et caféière. Cette nouvelle classe de producteurs ou d'entrepreneurs agricoles, plus ouverte à l'innovation, représente un potentiel important de développement des filières.

Les exploitants de la filière bénéficient tant bien que mal des services et appuis divers offerts par les pouvoirs publics et autres intervenants à travers différents projets et programmes. Les services offerts sont principalement relatifs à la formation, la vulgarisation et les informations agricoles. Les appuis quant

à eux se font en numéraire ou en matériel comme le matériel végétal, les engrais et pesticides et les équipements et petits matériels agricoles.

La taille des vergers cacao et café est actuellement mal connue. Elle est néanmoins estimée à 600 000 hectares pour les cacaoyers, 60 000 hectares pour le café robusta et moins de 10 000 hectares pour le café arabica.

Malgré la tendance globalement haussière de la production cacaoyère et caféière entre 2002 et 2011, force est de reconnaître que les performances actuelles de ces filières restent en deçà du potentiel, ceci en raison des contraintes auxquelles elles font face.

II.2.2 ANALYSE DES CONTRAINTES DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

Le maillon de la production dans les filières cacao et café est confronté à des contraintes de différentes natures, au rang desquelles se distinguent les contraintes techniques, organisationnelles et institutionnelles, de financement et de gouvernance ainsi que les contraintes naturelles.

II.2.2.1 Les contraintes techniques

Les contraintes techniques se rapportent à la faiblesse de la productivité et de la compétitivité (qualité) des produits. Celles-ci sont la conséquence de la non ou mauvaise application des itinéraires techniques conseillés, due aux difficultés d'accès aux intrants et aux services agricoles, au vieillissement des planteurs et des plantations.

II.2.2.1.1 Difficultés d'accès aux intrants

Les intrants les plus importants pour la production cacaoyère sont constitués du matériel végétal amélioré et des pesticides. En plus de ces deux intrants, les engrais constituent véritablement un facteur très limitant pour la production caféière.

Les difficultés d'accès sont liées aux prix relativement élevés surtout en ce qui concerne les engrais, prix qui sont renchérissés parfois par l'enclavement des bassins de production et la faible structuration des producteurs en coopératives dans certaines zones.

Des efforts sont faits par le Gouvernement pour aider les producteurs à travers le projet d'appui à la fertilisation des vergers cacao et café. Mais les quantités offertes restent très en deçà de la demande. Ceci impacte gravement les productions, surtout caféières lorsque l'on sait que la productivité partielle de ce facteur contribue pour plus de 30% à 40% à la productivité totale.

Pour ce qui est des pesticides, le problème se pose certes en termes de prix, mais aussi en termes de qualité, car ce secteur d'activités est caractérisé par la présence remarquable des produits de contre façon qui n'ont pas toujours l'efficacité escomptée. Le traitement intégral du verger contre les capsides pour le verger cacao et les scolytes des baies pour le verger café, jadis mené par l'Etat a été arrêté à cause des programmes d'ajustement structurels.

Le verger a été ainsi abandonné à lui-même, ce qui explique les faibles rendements observés qui se situent autour de 250 à 350 quintaux à l'hectare, même pour des variétés réputées hautement productives avec des rendements potentiels supérieurs à 10 quintaux à l'hectare.

Quant au matériel végétal amélioré, il souffre de pénuries importantes face à une demande sans cesse croissante. Le Projet d'appui à la production et la diffusion du matériel végétal

ainsi que la SODECAO contribuent à travers leurs champs semenciers respectifs, à une production moyenne annuelle de moins de 10 millions de plants face à une demande estimée annuellement à 80 millions.

L'importance de la pénurie ainsi mise en évidence pour les plants de cacao n'est pas différente pour les plants de caféiers robusta qui souffrent plus de la faiblesse du taux de reprise des boutures racinées que de l'absence même du matériel, comme c'est le cas pour le cacao. Le caféier arabica quant à lui connaît des pénuries moindres, mais les possibilités d'extension de cette culture, plus exigeante en matière de coûts de production et moins rémunératrice actuellement, ne sont pas aussi attrayantes que dans le cas des deux autres spéculations.

Pour palier ces problèmes dus essentiellement aux limites de la reproduction sexuée, les techniques de multiplication végétatives de masse du matériel végétal cacao sont en cours d'expérimentation au Cameroun, notamment la bio-fabrique menée par la SODECAO et le micro greffage précoce mené par le MINADER.

II.2.2.1.2 Le vieillissement des planteurs et des plantations

On estime que plus de la moitié du verger a dépassé 30 ans. De ce fait, les arbres ne sont plus capables de réagir de manière attendue aux intrants, entamant ainsi la rentabilité. Des efforts de régénération sont observés çà et là, mais ils restent assez timides et méritent d'être accélérés surtout parce que de techniques nouvelles comme le greffage sur les plants recepés, qui n'appellent pas nécessairement la replantation, sont disponibles et accessibles.

De même, les producteurs actuels sont pour la plupart vieillissants, diminuant ainsi la force de travail nécessaire pour conduire à l'optimum les opérations de production. Un programme de rajeunissement est en cours d'exécution et un autre basé sur la formation des jeunes entrepreneurs agricoles

à travers les incubateurs est en cours de préparation avec le FIDA.

II.2.2.1.3 Difficultés d'accès aux services agricoles et à la technologie

Les services agricoles dont il est question ici concernent la formation et la vulgarisation. L'offre de ces deux services a connu une baisse qualitative au cours des années de crise économique qui a fortement impacté la maîtrise des itinéraires techniques par les producteurs et partant, la qualité et la quantité des produits.

Le Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole, qui a constitué pendant longtemps le brase séculier de l'Etat en matière de vulgarisation, souffre actuellement de l'étroitesse des financements assurés exclusivement par le BIP. Ceci pose une fois de plus le sempiternel problème des financements conjoints qui, une fois arrivée à terme, montre les limites de la durabilité des projets. Les programmes ACEFA et AFOP en cours, sur financement C2D, n'échapperont certainement pas à la règle. La nécessité de disposer des programmes durables est ainsi mise en évidence.

L'entretien des vergers, notamment les différentes tailles (formation, production, etc), n'est plus observé par les producteurs à cause des coûts supplémentaires qui ne sont pas toujours rémunérés par le marché.

Il en est de même pour le traitement des produits après récolte. La fermentation et le séchage ne sont plus une opération contraignante pour les producteurs avec pour conséquence la baisse de la qualité de nos fèves qui entame *l'origine Cameroun*.

La technologie dont il est question, concerne essentiellement la technologie de fermentation et de séchage des fèves de cacao et celle de traitement des cerises après récolte.

Le séchage des produits se fait généralement sur les aires préparés à cet effet, mais qui deviennent inefficaces dans les régions très pluvieuses et à forte humidité. On observe cependant que certains producteurs, notamment dans les régions du centre et du sud, continuent de sécher les fèves sur du goudron, entamant ainsi la qualité marchande de leurs produits. Les bâches parfois distribuées aux producteurs ne sont pas toujours la solution appropriée.

Il existe pourtant des équipements faciles à construire, notamment les claies et séchoirs autobus, ainsi que des bacs de fermentation pour le traitement des fèves après récolte, mais ils ne sont pas toujours utilisés parce que les critères de qualité ne sont pas toujours contraignants pour la commercialisation interne.

Les stations de traitement par voie humide du café, qui commencent à faire l'objet de vulgarisation, restent très limitées en nombre, ne permettant pas de traiter convenablement les cerises de café qui nécessitent un travail laborieux lorsqu'il est fait manuellement.

II.2.2.2 Autres contraintes

Les autres contraintes, qui sont reprises dans le tableau annexe d'analyse des contraintes, sont les suivantes :

Les contraintes organisationnelles et institutionnelles, qui sont liées d'une part à la faible structuration des producteurs qui de ce fait ne disposent pas toujours du poids nécessaire dans les négociations et d'autre part à la faiblesse de la coordination de la filière qui laisse libre cours à des interférences institutionnelles ne bénéficiant pas toujours à la filière.

Les contraintes de financement sont liées d'une part à la faiblesse du niveau des financements dans la filière, mais aussi à l'insuffisance de mécanismes appropriés liés aux nombreuses

interférences qui dispersent le peu de ressources disponibles. Le FODECC qui est la structure de financement dédiée se voit « concurrencée » par d'autres structures qui puisent directement à la source de la redevance, lorsqu'elles ne deviennent pas simplement des financements additionnels orientés vers la filière.

Les contraintes naturelles sont celles liées aux changements climatiques qui bousculent le calendrier agricole, le rendant non maîtrisable, avec l'apparition fréquente et non cyclique des maladies et ravageurs souvent difficiles à contrôler.

Au regard de ce qui précède, le développement rapide de la production caféière et cacaoyère, pour relever les défis de production à l'horizon 2020, passe par la levée des contraintes ainsi analysées, et d'urgence, celles qui ont un impact rapide et de court terme sur la productivité.

Aussi nous semble t-il opportun d'accélérer la production et la diffusion des plants pour satisfaire rapidement la demande, de faciliter la fertilisation des caféiers et de procéder à la protection intégrale des vergers ; toutes choses qui permettraient de multiplier les rendements actuels par au moins trois, condition nécessaire pour multiplier la production par au moins 2,5 à l'horizon 2020 et atteindre, voire dépasser les objectifs de production fixés.

II.2.3 LES GRANDS AXES DU DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS CAFEIERE ET CACAOYERE.

Au regard de l'analyse des contraintes, la relance des productions caféière et cacaoyère peut se faire suivant les trois axes principaux ci-après:

- amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières;
- amélioration de l'offre des services d'appuis, d'encadrement et de facilitation (informations agricoles, infrastructures et de communication);
- amélioration des financements et de la gouvernance.

II.2.3.1 : Amélioration de la production et de la productivité.

Les objectifs gouvernementaux de production à l'horizon 2020, tels que déclinés dans la Stratégie sectorielle du MINADER, sont fixés ainsi qu'il suit :

- **cacao : 600.000 tonnes ;**
- **café robusta : 125.000 tonnes ;**
- **café arabica :35.000 tonnes.**

La méconnaissance actuelle des vergers ne permet pas facilement d'opérer une programmation soutenue de la production sur l'ensemble de la période. De ce fait, une des actions prioritaires en matière de développement des filières est de maîtriser les vergers (âge, productivité, superficie, état du verger, potentialités agronomiques).

Pour ce faire, un recensement systématique des vergers et de leurs caractéristiques, par système de géo référencement des exploitations et des acteurs, est nécessaire.

Les actions se rapportant à la production et à la productivité, concernent particulièrement le rajeunissement des vergers et des planteurs, l'amélioration des pratiques agricoles, la protection des végétaux, l'utilisation du matériel végétal à haut rendement et résistant aux maladies, la fertilisation, et l'extension des superficies.

a) Le rajeunissement du verger.

Le rajeunissement du verger consiste soit à remplacer les manquants dans les anciens vergers afin de respecter les densités requises, soit de receper les anciens arbres et y pratiquer du greffage. Cette technique de greffage, qui requiert une formation importante des acteurs, a l'avantage de ne pas

enlever l'ancien verger et d'obtenir de surcroît des rendements plus importants.

De même, cette technique présente l'avantage de préserver les droits de propriétés matérialisés par les cultures pérennes et de maintenir les liens séculaires entre les vergers et les planteurs.

Dans le cadre de l'actualisation du plan de relance, il est prévu le rajeunissement à l'horizon 2020 de 235 hectares de vergers toutes les spéculations confondues, soit 175 ha pour les cacaoyers, 10 ha pour les caféiers arabica et 50 ha pour les caféiers robusta.

Afin de garantir le plein succès de cette opération, il serait judicieux de mettre en œuvre un programme de régénération qui couvrirait les trois spéculations, avec un accent particulier sur la formation aux techniques de rajeunissement et au suivi de la réalisation de la programmation des superficies à régénérer.

b) Les itinéraires techniques de production.

Ils concernent l'ensemble des opérations techniques nécessaires pour une bonne production, qui vont de la mise en terre du plant jusqu'à la production des produits marchands.

Il est démontré que le suivi rigoureux de ces itinéraires techniques, notamment les bonnes pratiques agricoles, la fertilisation et la protection des vergers, contribuent à tripler, voire quadrupler les rendements dans les vergers actuels.

Ainsi, dans le cadre du présent Plan, on suppose que le suivi des itinéraires techniques pourrait faire passer dans les vergers actuels les rendements de 0,375 t/ha à plus de 0,933 t/ha pour les cacaoyers ; de 0,150 t/ha à 0,465t/ha pour les caféiers arabica et de 0,250 t/ha à presque 0,7 t/ha pour les caféiers robusta.

C'est avec ces hypothèses relativement basses que les simulations ont été faites dans le cadre de l'actualisation du Plan de relance.

Toutefois, les rendements en hypothèses moyennes et même hautes, seraient relativement plus élevés si les clones dont les rendements vont au-delà de 1,5 t/ha pour chacune des trois spéculations, sont connus et maîtrisés.

Les bonnes pratiques agricoles concernent essentiellement l'entretien du verger, la fermentation, le séchage et le stockage des produits.

La fertilisation est une opération incontournable dans la production, car ces spéculations en sont très sensibles. Cependant, les fertilisants biologiques font, de plus en plus, leur entrée dans nos marchés ; il en est de même des fertilisants minéraux. Ceux-ci doivent faire l'objet d'expérimentation par la recherche en vue de la définition des formulations optimales, tant pour les caféiers que pour les cacaoyers.

L'hypothèse faite sur la fertilisation est qu'elle permet d'accroître les rendements de 30% environ.

Pour ce qui est de la disponibilité quantitative et qualitative des engrais et pesticides, il est nécessaire que, concomitamment à la poursuite de la recherche sur les formulations efficaces dans les différentes zones agro écologiques du pays, que les disponibilités en quantité soient assurées.

C'est dans cette perspective que le projet de construction d'une usine des engrais est attendue, ainsi que le renforcement de la police phytosanitaire avec la mise en place d'un laboratoire d'analyse des intrants agricoles, pesticides et engrais placé sous la tutelle du MINADER.

De plus, il serait indiqué de prévoir des mesures incitatives tendant à favoriser l'installation des opérateurs dans le secteur de l'offre d'engrais et pesticides.

Pour ce qui est de l'accès aux financements, le Projet d'Appui au Développement de la Micro finance Rurale constitue l'un des leviers pour le financement des opérations d'acquisition des intrants. De même, il est important de procéder à la relecture des conventions signées entre le MINADER et les MC2/MUFFA d'une part, et le MINADER et les Caisses Villageoises d'autre part, pour intégrer dans ce dispositif, le volet financement des opérations d'acquisition des engrais et pesticides.

En outre, eu égard à l'ampleur des dégâts causés par les ravageurs sur les vergers, le Gouvernement, à travers le MINADER a entrepris de mettre en œuvre un programme de protection des vergers cacao et cafés contre les capsides, la pourriture brune, les scolytes des baies et des rameaux et l'antestia. Ce programme vise la couverture de 75% du verger cacao à l'horizon 2020.

De même, le Projet d'appui à l'utilisation des engrais financé sur fonds FODECC, devrait être renforcé pour couvrir les superficies requises, grâce à la mise en œuvre de mécanismes *revolving* dans l'acquisition des engrais.

c) L'extension des vergers

Elle consiste en la création de nouvelles plantations où le matériel végétal à haut rendement serait utilisé en combinaison avec les bonnes pratiques agricoles et le respect des itinéraires techniques requis.

Il s'agira plus précisément de la création à l'horizon 2020, de près 500 000 ha de plantation, dont environ 400 000 ha de cacaoyer, 60 000 ha de caféiers robusta et 35 000 ha de

caféiers arabica, pour atteindre les objectifs de production escomptés au plan national.

La création de nouvelles plantations implique deux préalables importants, à savoir la disponibilité et la facilité d'accès aux terres, et en matériel végétal amélioré, ainsi que leur adaptation aux zones agro-écologiques concernées.

Pour ce qui est de la disponibilité des terres, les réserves foncières du Cameroun permettent de répondre à une telle demande.

Cependant, les conditions d'accès devraient être définies et les aménagements nécessaires réalisés, afin de faciliter la création de nouvelles plantations de moyenne et grande tailles, en cohérence avec la nouvelle dynamique de l'agriculture de seconde génération prescrite par le Chef de l'Etat.

C'est dans cette perspective que l'avènement de la création de la structure chargée de l'aménagement et de la gestion des terres agricoles est très attendue.

Des initiatives allant dans le sens d'inciter les hommes d'affaires à s'investir dans la production des trois spéculations, ont été déjà prises au niveau du GICAM avec le Projet « *un patron-une plantation* ». La facilitation de l'accès à la terre serait par conséquent une incitation à la mise en œuvre de ce projet.

En ce qui concerne la disponibilité du matériel végétal performant, les scénarii de simulation effectués montrent qu'entre 2013 et 2017, le nombre de plants requis pour atteindre les objectifs de production poursuivis, est d'environ 506,5 millions de plants, dont 382,5 millions de plants de cacaoyers, 61,5 millions de plants de caféiers arabica et 62,5 millions de boutures racinées de caféiers robusta.

A l'observation, les capacités de production actuelles s'avèrent relativement faibles pour atteindre ces objectifs. Dans

le cas du verger cacao par exemple, elles tournent autour de 400 milles cabosses par an, alors que les besoins annuels sont estimés à environ à 1,8 millions, soit un taux de couverture de 22,2% qui montre l'ampleur du Gap à couvrir.

Bien qu'il faille par conséquent, créer de nouveaux champs semenciers, et en réhabiliter pour augmenter les capacités de production, force est de constater que dans le court terme, cette action ne peut satisfaire les besoins actuels et même pour les trois années à venir, au regard de l'année d'entrée en production qui est, au minimum, de trois ans.

Il est donc indispensable de recourir aux techniques de production de masse pendant les trois années à venir, afin de compléter l'offre actuelle, en attendant que les nouveaux champs semenciers entrent en production.

Actuellement, deux techniques de production de masse peuvent être utilisées, à savoir le greffage précoce à trois semaines et le bouturage des rameaux orthotropes pour maintenir la racine pivotante.

Ces techniques s'appuient sur les parcs à bois mis en place à cet effet. Cependant, compte tenu de l'urgence, les greffons et les boutures peuvent être prélevées des plantations privées sélectionnées à cet effet.

Ces actions doivent se faire concomitamment avec la formation des pépiniéristes privés aux techniques de multiplication de masse, ainsi qu'à la sélection des arbres producteurs de boutures et de greffons.

De même, les techniques de bouturage de masse sur les branches orthotropes, doivent également être vulgarisées, en vue de satisfaire l'offre des plants dans le court terme.

Un programme d'appui au développement de l'offre des plants améliorés des caféiers et des cacaoyers devrait être mis

en œuvre pour tenir compte de la couverture des besoins annuels en plants.

Dans le cadre du respect des itinéraires techniques de production, la mise en place de nouvelles plantations devrait tenir compte non seulement des plants des cacaoyers et caféiers, mais aussi des plants des arbres d'ombrage.

Dans cette perspective, il est nécessaire de développer un Programme de Production des Plants de Bananier Plantain et d'arbres fruitiers, dans le respect des normes de production requises.

La signature de la convention MINADER-IRAD en vue de la production de 6 000 000 de vitro plants de bananier plantain participe de ce souci. Les simulations effectuées sur la base d'une hypothèse de production des plantes d'ombrage, à raison de 40% de bananiers plantain, 35% d'agrumes et 25% d'arbres fruitiers, ont permis de circonscrire, en fonction des objectifs de production poursuivis, les quantités d'arbres d'ombrage à produire chaque année pour accompagner les productions dans ces filières.

Cet essai de quantification permettra à fortiori, d'anticiper sur la stratégie de production de ces plants, en relation avec la création des champs semenciers ou des parcs à bois, la formation des pépiniéristes aux différentes techniques de production.

II.2.3.2 Amélioration de la production qualitative dans les filières cacao et cafés.

Elle est devenue un objectif essentiel dans les deux filières, ce d'autant plus que les exigences des consommateurs s'accroissent davantage avec le durcissement des mesures sanitaires et phytosanitaires.

En ce qui concerne le cacao, les activités de fermentation et de séchage des fèves, selon les règles de l'art, sont les plus déterminantes.

C'est dans cette perspective qu'il serait nécessaire de mettre en place un Programme d'appui à l'amélioration de la qualité des cacao et cafés marchands, avec un accent particulier sur la formation des acteurs, sur les bonnes pratiques agricoles et notamment post-récolte, le développement des technologies post-récoltes adaptées, efficaces et validées par les structures appropriées, ainsi que le transfert ou la facilitation de l'accès de ces technologies au niveau des organes faïtiers des utilisateurs suivant les normes d'efficacité requises.

De plus, la structuration des producteurs en organisations faïtières ou coopératives apparaît comme une voie incontournable dans la production qualitative. Les coopératives de production et de commercialisation doivent être capables de maîtriser et de mesurer, grâce aux critères définis, la qualité des produits destinés à la commercialisation.

De même, les indications géographiques doivent être introduites dans la production et la commercialisation du cacao et des cafés, en vue de distinguer les zones agro-écologiques et socio-culturelles sur le territoire national et favoriser une saine compétition-qualité entre les terroirs.

II.2.3.3 Amélioration de l'offre des services d'appui et d'encadrement.

Les services, dont il est question ici, sont ceux qui garantissent la maîtrise des itinéraires techniques c'est-à-dire les savoir et savoir-faire par les producteurs, la disponibilité des intrants, matériels et technologies nécessaires. Il en est de même de l'organisation des producteurs afin de réduire les coûts de transaction et de minimiser les coûts des intrants, ainsi que la disponibilité des innovations technologiques appropriées

Il s'agit de mettre en place un dispositif spécifique de vulgarisation, d'appui-conseil, de formation et de le doter des personnels nécessaires ayant une parfaite maîtrise des itinéraires techniques. C'est dans cette perspective que s'inscrit le Projet de création des Centres d'excellence en matière cacaoyère et caféière, à l'instar de la National Cocoa Academy.

Il s'agit également de communiquer dans les filières les informations relatives aux marchés des intrants et des produits aux producteurs, de les organiser en coopératives pour rationaliser et mutualiser leurs interventions.

Il s'agit enfin de renforcer les capacités de la recherche dans les filières cacao et cafés, de manière à lui permettre de continuer à produire les innovations technologiques sur les différents maillons desdites filières.

Le personnel technique de la recherche ainsi que les laboratoires et les moyens de production, doivent être suffisants et respecter les normes internationales en la matière.

II.2.3.4 Amélioration des financements et de la gouvernance

Le financement constitue un élément important dans la relance des filières cacao et cafés et l'objectif ici est de pouvoir capter et d'orienter davantage de financements vers ces filières.

Une étude détaillée devrait être réalisée dans le but d'apprécier le niveau optimal de redevance, nécessaire au bon développement des filières.

De même, en attendant l'opérationnalisation de la Banque Agricole, le Projet d'Appui au Développement de la Micro finance Rurale et les EMF ayant signé une convention avec le MINADER, en vue d'assurer le financement du secteur agricole, devraient privilégier les filières cacao et cafés, au regard de leur importance socio-économique.

Quant aux questions de gouvernance, il s'agit spécifiquement de la gouvernance technique dans les champs semenciers et au niveau des pépiniéristes.

La comparaison des rendements dans les différents champs semenciers laisse entrevoir des différences allant du simple au triple, avec des champs où la pollinisation manuelle n'est pas effectuée. Il s'agira de faire fonctionner ici les inspections semencières pour la certification des champs semenciers et des plants produits au niveau des pépinières. Pour cela, des normes de production doivent être mises sur pied, afin d'harmoniser la production des semences et plants de ces cultures pérennes.

II.2.4 LES PROGRAMMES ET PROJETS NECESSAIRES A L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION.

Le développement de la production tant quantitative que qualitative dans les filières cacao et cafés pourrait se résumer en des actions articulées autour des programmes ci-après :

1. Programme d'amélioration de la productivité et de la compétitivité dans les filières cacao et cafés, avec les cinq volets essentiels suivants:
 - appui à la protection des vergers ;
 - appui à la fertilisation des vergers ;
 - appui aux opérations techniques post récolte des cabosses et des cerises ;
 - appui au développement de l'offre des plants de caféiers, de cacaoyers et des plantes d'ombrage ;
 - incitations spécifiques à la caféiculture.
2. programme d'appui à l'offre des services agricoles;

3. programme d'appui au financement des filières cacao et cafés ;
4. programme d'appui à la structuration des organisations de producteurs ;
5. la multiplication des stations de lavage ;
6. Appui aux désenclavements et à l'aménagement des bassins de production.

La mise en œuvre de ces programmes est tributaire de la réalisation d'une étude sur la caractérisation des vergers et/ou des exploitations et des exploitants dans les filières cacao et cafés et leur géo référencement.

De même, il est important de noter que la réussite du Plan actualisé dépend fortement des procédures d'acquisition des biens et services nécessaires à la mise en œuvre desdits programmes. Le système de commande public devrait par conséquent s'adapter aux exigences du calendrier agricole ou un système spécifique pourrait être préconisé.

II.3 : LA COMMERCIALISATION

II.3.1 CONTEXTE.

La libéralisation de la commercialisation des cafés et du cacao a profondément modifié le système de commercialisation interne et externe, jadis mis en œuvre par l'ex-ONCPB. Cette situation a eu un impact négatif sur la qualité des produits, depuis l'achat aux producteurs jusqu'à l'exportation et la livraison dans les principaux ports de destination, ce qui a entamé l'image de *l'origine Cameroun* sur le marché international.

II.3.2 LA COMMERCIALISATION INTERNE.

La commercialisation interne du cacao et du café au Cameroun est encadrée par un dispositif législatif et réglementaire, dont les modalités d'application sont révisées à chaque début de campagne.

Toutefois, étant passé sans transition du système de monopole d'Etat à une libéralisation totale sur l'ensemble du territoire national, la commercialisation interne induit aujourd'hui une collecte indifférenciée des produits bord champ et facilite les mélanges de qualités et des récoltes par les commerçants.

II.3.2.1 Etat des lieux

Si le système de commercialisation en vigueur permet aujourd'hui au producteur notamment pour ce qui est du cacao, de percevoir un prix représentant plus de 80 pour cent du prix international, si les opérateurs des filières peuvent opérer en toute liberté sur l'ensemble des bassins de production sans concessions et sans quotas, en revanche, l'environnement général de la commercialisation des produits reste gangrené, et sans être exhaustif, par les dysfonctionnements ci-après:

- l'absence des marchés organisés au niveau des producteurs ;
- l'absence du pré contrôle de qualité ;

- l'insuffisance du système d'information sur les marchés ;
- la prolifération d'intervenants et l'absence de professionnalisation ;
- le manque de financement des opérations de commercialisation et la vulnérabilité subséquente des producteurs ;
- le faible contrôle des embarquements ;
- l'insuffisante application des textes en vigueur ;
- la faible adaptabilité à l'économie mondiale des produits de base ;
- l'absence de l'Etat et/ou des organes d'encadrement des filières ;
- la faible collaboration des parties prenantes et l'obsolescence du cadre institutionnel ;
- la désarticulation de la filière.

II.3.2.2 Analyse des contraintes : la problématique de l'opérationnalisation de la présence de l'Etat dans la commercialisation des produits.

Les diverses mesures édictées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de 2002 n'ont pas apporté de réponses opératoires quant au positionnement de l'Etat dans la chaîne de commercialisation des produits.

Si en théorie, on a souvent attribué à l'ONCC le rôle et la fonction qui étaient assumés par l'ONCPB, en revanche, dans les faits et de par ses textes organiques, les attributions de l'Office National du Cacao et du Café, restent en deçà de la place que la libéralisation lui consacre dans la commercialisation des produits.

En tout état de cause, le diagnostic exhaustif du mode opératoire des filières cacao et café dans le cadre du système à mettre en place et des études préalables suggérées, permettra de proposer un cadre institutionnel conséquent.

II.3.2.3 Perspectives

Les mesures correctives envisagées dans la commercialisation intérieure des produits visent, entre autres, à :

- améliorer le prix au producteur ;
- amortir le choc des fluctuations des cours internationaux sur les prix aux producteurs ;
- restaurer la collecte différenciée des produits et la dégradation de la qualité à l'exportation ;
- lutter contre les sous-paiements des produits, du fait de des difficultés d'accès aux lieux d'achat ;
- améliorer la compétitivité des coopératives ;
- instituer un cadre de concertation regroupant l'ensemble des acteurs publics et privés, sous la coordination de l'Autorité des Filières.

Dans cette optique, l'option gouvernementale d'un retour à une stabilisation permettra de réaffirmer la place et le rôle de l'Etat dans la gestion des filières

Les modalités de sa mise en œuvre seront précisées par des études circonstanciées, dans le cadre de l'opérationnalisation du présent Plan de Relance.

II.3.3 LA COMMERCIALISATION EXTERNE.

II.3.3.1 Etat des lieux

Du fait de la libéralisation totale décidée dans les années 1990, la commercialisation externe est caractérisée entre autres, par :

- une multiplicité d'intervenants sans cahier des charges ;
- un émiettement de l'offre ;
- une absence de suivi après embarquement.

Pour y remédier, l'option gouvernementale en matière de commercialisation externe est la mise en place d'un système de vente anticipée, contrôlée par l'Etat, par le biais de la centralisation des ventes et du suivi de leur exécution quantitative et qualitative jusqu'aux ports de destination.

II.3.3.2 Analyse des contraintes

L'expérience des années de libéralisation dans le contexte camerounais, a montré qu'en l'absence d'un mécanisme collectif de mise sur le marché de la production, il est très difficile de soutenir le prix annoncé pour l'achat des produits aux producteurs, d'autant plus que le système de commercialisation actuel est assujéti à la fluctuation des prix sur le marché mondial.

II.3.3.3 Perspectives

Afin d'apporter une réponse durable aux dysfonctionnements relevés dans les filières cacao et café et surtout, de sécuriser les revenus des producteurs, il est envisagé d'instaurer un système national de ventes par anticipation, géré par l'organe d'Etat des filières, assorti par l'institution d'un prix minimum garanti au producteur.

A cet effet, des études spécifiques seront menées en vue de proposer au Gouvernement :

- les mécanismes et procédures de la stabilisation et des ventes anticipées ;
- l'organisation du contrôle de la qualité ;
- l'organisation des exportations ;
- l'organisation des achats et la détermination des prix d'achat aux planteurs ;
- les infrastructures, équipements et capacités humaines nécessaires au système de stabilisation;
- le calendrier de mise en place du système.

II.4 LA QUALITE DES PRODUITS

II.4.1 CONTEXTE

La libéralisation de la commercialisation du cacao et des cafés a eu des conséquences négatives sur la qualité.

Les exportateurs ont eu une faible propension à rechercher l'amélioration de la qualité des produits.

L'adoption en 1992 des normes de conditionnement de l'Association Française du Commerce de Cacao (AFCC), à la place de celles de la F.A.O utilisées par l'ex-ONCPB, a entraîné la dégradation de la qualité des produits bruts³.

Le cacao et le café marchands camerounais sont confrontés au non respect des itinéraires techniques, notamment les délais de fermentation et le taux d'humidité requis par la réglementation.

Dans la Région du Sud-ouest, où la pluviométrie s'étale sur plus de six (6) mois, des fours de séchage de cacao ont été vulgarisés. L'état de vétusté et l'absence de maintenance de ces fours conduisent à la production des fèves à forte odeur de fumée, rejetées par les chocolatiers.

Pour le café, les usines mal équipées et vétustes ajoutées aux achats de café cerise, conduisent à la mise sur le marché des produits de moindre qualité.

La baisse de la qualité des produits, telle que représentée dans les tableaux ci-après, et le changement du système de commercialisation, ont fortement contribué à l'évolution négative des différentiels des labels camerounais sur le marché international.

³ Décret n°2005/1213/PM du 27 avril 2005 réglementant le conditionnement et la commercialisation des cafés verts ; Décret n°2005/1212/PM du 27 avril 2005 réglementant le conditionnement et la commercialisation des fèves de cacao ;

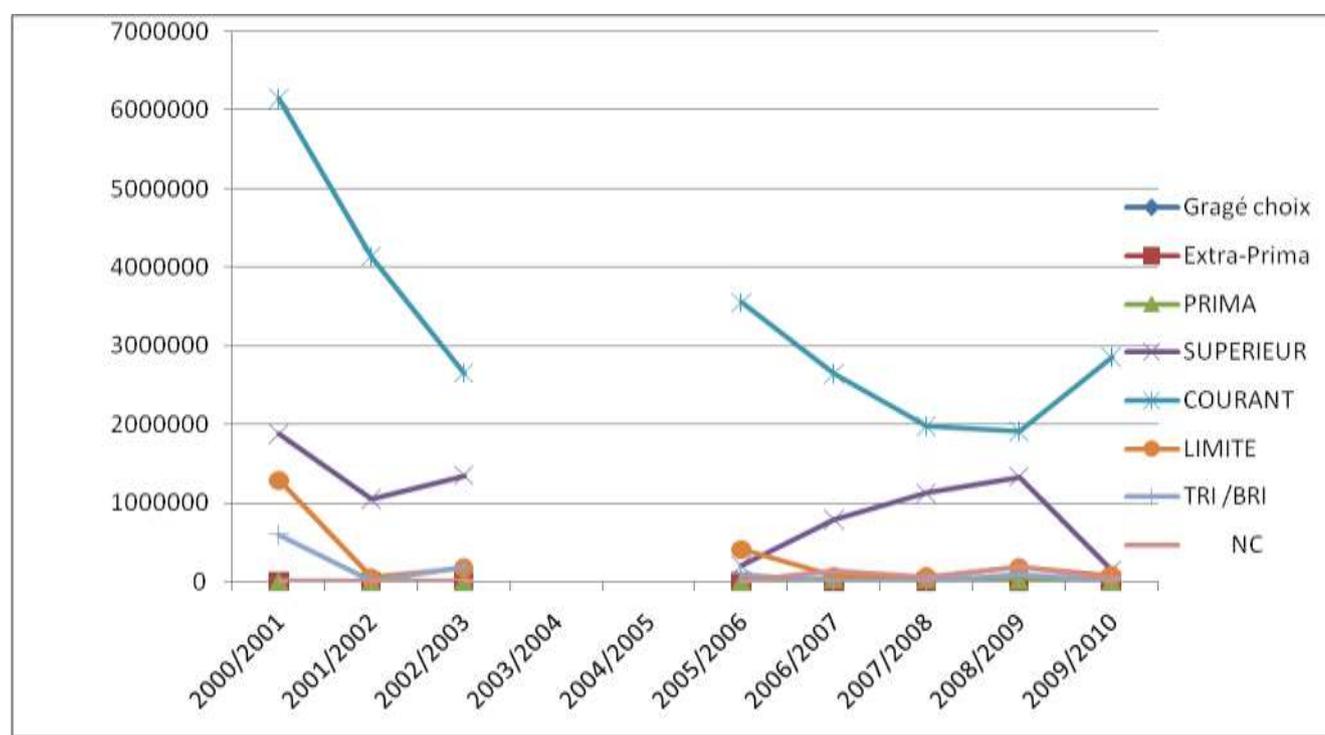
Les décotes qu'ont connues les produits de 1991 à 2005, ont atteint des niveaux record, soit un manque à gagner estimé à 148 milliards de FCFA.

Quant au cacao, la cotation de *l'origine Cameroun* est à parité sur le marché international depuis 2005, mais la prime sur la qualité (« Good Fermented ») a disparu. Au cours des campagnes 2012 et 2013, les livraisons ont subi des pénalités de l'ordre 40 à 80 £/ TM, en raison de leur qualité non conforme.

Tableau 3 : Qualité du café arabica de 2000/2001 à 2010/2011 (KG)

	Gradé choix	Extra-Prima	PRIMA	SUPERIEUR	COURANT	LIMITE	TRI /BRI	NC	TOTAL
2000/2001	0	0	-	1 884 559	6 149 613	1 289 435	595 124	-	9 918 730
2001/2002	0	0	-	1 047 489	4 137 582	52 374	-	-	5 237 445
2002/2003	0	0	-	1 350 280	2 657 003	174 230	-	-	4 355 742
2003/2004									
2004/2005									
2005/2006	0	0	-	202 740	3 556 560	408 600	90 840	-	4 258 740
2006/2007	0	0	34 200	787 098	2 649 808	60 680	-	127 400	3 659 186
2007/2008	0	0	34 020	1 128 142	1 980 863	59 760	-	47 340	3 250 125
2008/2009	0	0	17 100	1 337 366	1 916 360	175 792	78 300	186 480	3 711 398
2009/2010	0	0	-	138 120	2 859 660	72 000	-	39 600	3 109 380
2010/2011			0	418 840	2 014 700	11 880	0	0	2 445 420
2011/2012			56 700	477 780	1 836 005	1 740	0	121 500	2 493 725
2012/2013				1 253 700	1 131 600	60 000	99 600		2 544 900

Graphique 4

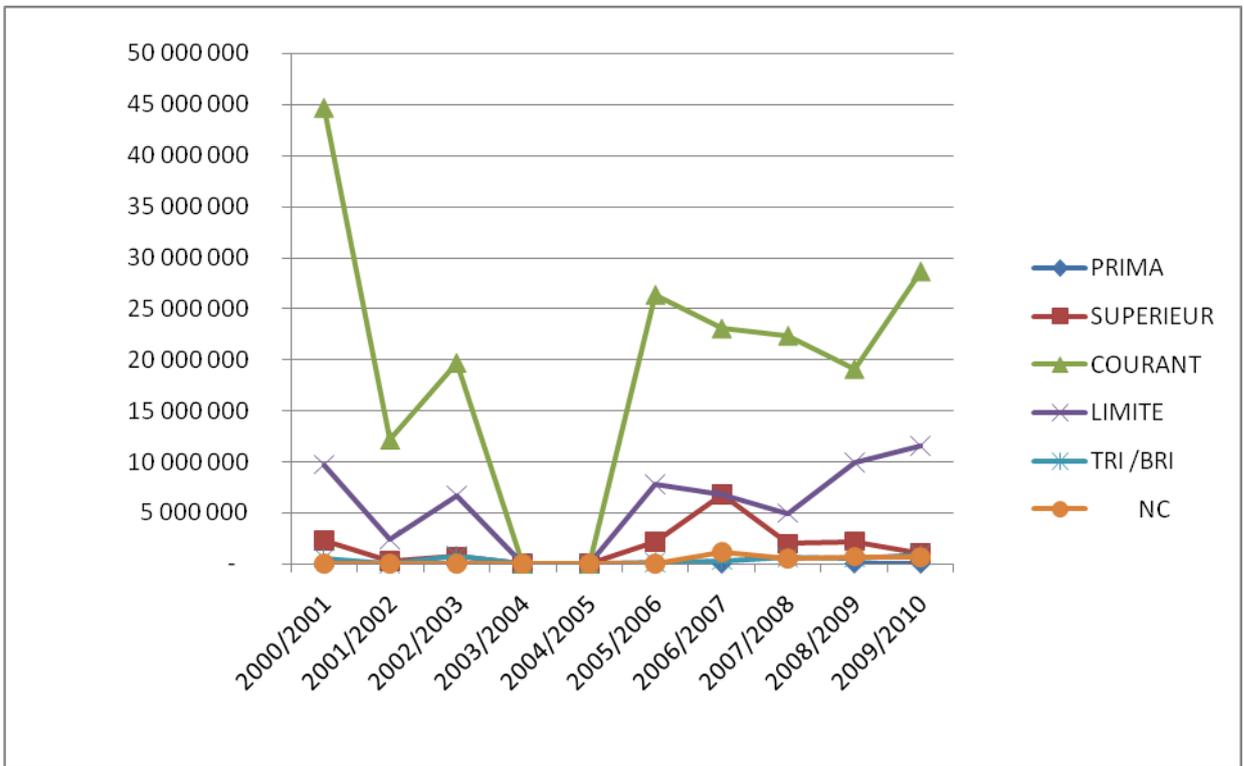


Source : DCCQ ONCC

Tableau 4: Qualité du café robusta de 2000/2001 à 2010/2011 (KG)

	PRIMA	SUPERIEUR	COURANT	LIMITE	TRI /BRI	NC	TOTAL
2000/2001	-	2 287 740	44 610 928	9 722 895	571 935	-	57 193 498
2001/2002	-	296 222	12 145 091	2 369 774	-	-	14 811 087
2002/2003	-	697 718	19 675 657	6 698 096	837 262	-	27 908 733
2003/2004	-	-	-	-	-	-	-
2004/2005	-	-	-	-	-	-	-
2005/2006	-	2 169 000	26 337 626	7 774 448	165 600	-	36 446 674
2006/2007	-	6 802 784	23 023 506	6 818 464	316 800	1 173 276	38 134 830
2007/2008		1 984 921	22 324 854	4 949 347	675 326	503 716	30 438 164
2008/2009	18 000	2 197 260	19 062 820	9 874 980	570 980	706 380	32 430 420
2009/2010	-	1 044 334	28 607 881	11 544 215	912 600	614 400	42 723 430
2010/2011		980 700	21 452 300	6 203 860	746 620	270 000	29 653 480
2011/2012		1 530 080	23 756 838	9 219 143	602 220	1 619 280	36 727 561
2012/2013		258 780	11 083 099	4 616 810	108 000	1 362 060	17 428 749

Graphique 5



Source : DCCQ ONCC

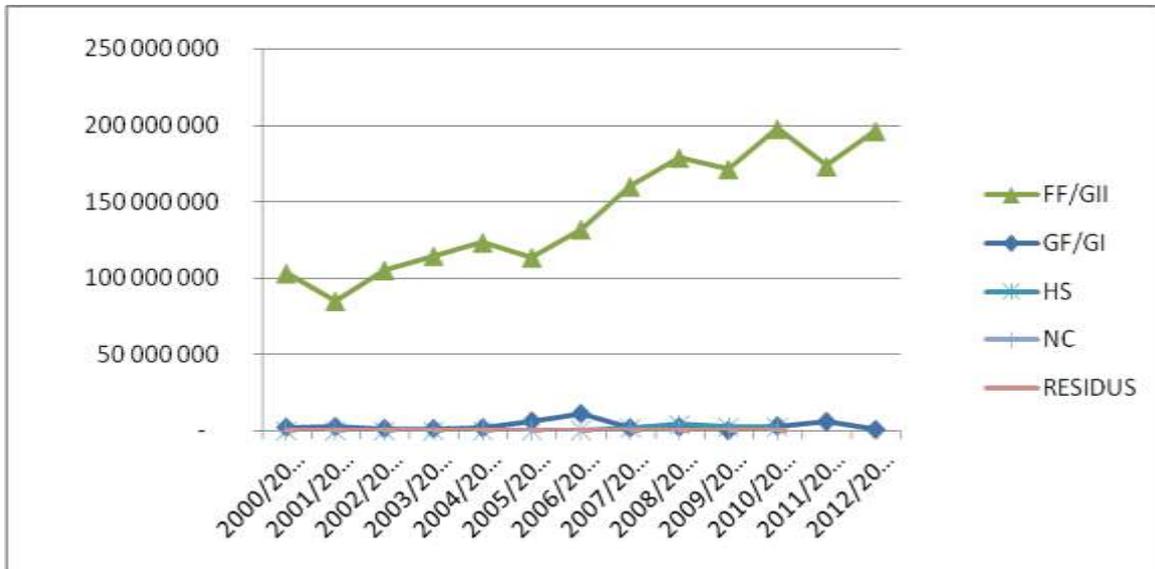
TABLEAU 4: QUALITE DU CACAO de 2000/2001 à 2012/2013 (KG)

	GI/GF	%	GII/FF	%	HS	%	NC	RESIDUS	TOTAL
2000/01	2 104 618	2,00	103 126 305	98,00	0		0	0	105 230 923
01/02	2 624 738	3,00	84 866 541	97,00	-		-	-	87 491 279
02/03	1 377 170	1,29	105 151 276	98,67	43 080	0,04	-	-	106 571 526
03/04	1 289 210	1,11	114 488 589	98,89	-		-	-	115 777 799
04/05	1 756 740	1,41	123 275 370	98,59	-		-	-	125 032 110
05/06	6 069 360	5,07	113 409 659	94,72	250 800	0,21	-	-	119 729 819
06/07	10 796 280	7,55	131 853 802	92,26	234 240	0,16	25 080	-	142 909 402
07/08	1 805 760	1,11	160 004 220	97,94	1 407 938	0,86	144706	-	163 362 624
08/09	2 377 508	1,28	178 838 608	96,53	3 994 082	2,16	52 080	-	185 262 278
09/10	175 560	0,10	171 285 323	98,57	2 185 415	1,26	100320	21 285	173 767 903
10/11	2 936 521	1,44	197 823 701	97,28	2 547 600	1,25	-	48 000	203 355 822
11/12	5 783 540		173 219 958		3 014 237		25 080	84 577	182 127 312
12/13	727 320		196 380 485		8 120 209		99 940	361 346	205 689 300

Source: DCCQ ONCC.

NB:

- Jusqu'à la campagne 2004/2005: GF=good fermented; FF=Fair fermented;
- A partir de 2005/2006, normes FAO: GI = grade I; GII = Grade II, HS=hors standard.



II.4.2 CONTRAINTES

Plusieurs facteurs expliquent la dégradation de la qualité des produits, à savoir:

- la non application des bonnes pratiques agricoles, post récolte et entreposage ;
- la vétusté des équipements de traitement ;
- le non respect des exigences réglementaires (taux d'humidité, différenciation prix qualité, mélange des produits, organisation des marchés) ;
- la suppression du pré-contrôle à l'achat ;
- la non application des sanctions administratives ;
- la non-harmonisation des normes utilisées au Cameroun et celles du marché pour le cacao ;
- l'achat du Café coque ;
- la pléthore d'usines non conformes.
- la non application des bonnes pratiques agricoles et post-récoltes est due au faible encadrement des acteurs, à l'absence des financements des campagnes, à la course effrénée à la fève, aux obligations familiales (scolarité, santé ...) et à la qualité qui n'est pas primée ;
- la vétusté des équipements est accentuée par l'absence des services de maintenance, la baisse des volumes traités et le manque de financement ;
- le non respect des exigences réglementaires est causé par le manque de professionnalisme des acteurs et le type de contrat négocié pour le cacao ;
- la course effrénée à la fève est générée par la baisse de la production, l'exigence du respect des termes contractuels et le manque de professionnalisme ;
- la mauvaise qualité des services est occasionnée par l'engorgement du port de Douala, le mauvais état des containers et le manque de professionnalisme des acteurs ;
- la non harmonisation entre les normes utilisées au Cameroun et celles du marché ;
- l'insuffisance du mécanisme de contrôle qualité du bord champ à l'exportation.

II.4.3 SOLUTIONS PROPOSEES

Au regard de ce qui précède, le PRDFCC prévoit:

- de doter, réhabiliter et de développer les techniques simples de séchage : les claies et fours adaptés à chaque localité et assurer leur maintenance ;
- d'instituer le recyclage continu et la spécialisation segmentée des vérificateurs de produits, de bord-champs à l'exportation;
- de mener une étude sur le système de commercialisation et la conservation de la qualité des produits tout au long de la chaîne de valeur ;
- de mettre en place des mesures d'encouragement afin de primer la bonne qualité à l'achat des produits ;
- de revoir le dispositif de contrôle qualité du bord champ à l'export avec la responsabilisation de l'organe central de régulation et de contrôle ;
- d'assurer le suivi-intégré (informatisation) des opérations d'exportation par l'Organe Central de Régulation et de Contrôle ;
- d'institutionnaliser la formation continue des productions et de tous les acteurs de la filière sur les bonnes pratiques ;
- d'adopter et de vulgariser les Guides d'autocontrôle et élaborer le Guide de contrôle ;
- de fixer des objectifs quantifiés sur la qualité ;
- de traiter régulièrement les plantations contre les grands fléaux et assurer une bonne fertilisation ;
- de réprimer systématiquement l'achat du café non usiné ;
- d'établir et de vulgariser les normes pour les usines et veiller à leur respect.

A cet effet, les objectifs ci-après sont fixés à l'horizon 2020 :

- pour le Cacao : 50 % de « Good Fermented » ; 100 % certifié ;

- pour le Café : 30 % de café « haut de gamme » (spéciaux) ; 100 % certifié ;
par ailleurs, il sera question de :
- mettre sur pied des infrastructures appropriées pour accompagner la mise en œuvre de la chaîne de qualité-totale (laboratoires, équipements de fermentation et de séchage, etc) ;
- mettre en conformité la réglementation nationale avec les exigences du marché international ;
- faire le lobbying et la promotion de *l'origine Cameroun*.

II.4.4 PROGRAMMES IDENTIFIES

Ils concernent essentiellement l'Assainissement de la Commercialisation et d'Amélioration de la Qualité des Produits et permettront de :

- renforcer les contrôles qualité de bord-champs aux ports d'embarquement ;
- procéder à l'actualisation de la réglementation en vue de la prise en compte des nouvelles contraintes des marchés, notamment en matière de protection du consommateur ;
- renforcer les capacités des acteurs en matière de qualité sur les marchés ;
- construire des aires spécialisées de conditionnement et d'empotage dans les zones à fort risque afin de prévenir les mélanges de produits ;
- moderniser le laboratoire central d'analyse de l'ONCC, en vue de la certification de la qualité physique, organoleptique et chimique des produits ;
- responsabiliser les sociétés de contrôle de qualité sur les livraisons de l'origine Cameroun ;
- réinstaurer le suivi au débarquement des produits nationaux.

- opérationnaliser le projet de mise en place d'une filière de production et de commercialisation de cacao dit fin ;
- dynamiser le projet de production et de commercialisation de café robusta lavé ;
- activer le projet d'amélioration de la fermentation et du séchage des produits, dont l'objectif est de :
 - ✓ doter les OPA dans les bassins de production de systèmes collectifs de fermentation ;
 - ✓ vulgariser des kits technologiques, peu coûteux en vue de l'amélioration de la fermentation du cacao ;
 - ✓ construire des aires de séchage/stockage cimentées;
 - ✓ combattre le séchage des produits aux abords des routes et sur l'asphalte ;
 - ✓ réhabiliter les fours de séchage dans certains bassins ;
 - ✓ vulgariser l'utilisation des séchoirs solaires.

II.5 LA TRANSFORMATION

II.5.1 LE CACAO

L'industrie locale est confrontée en permanence à la concurrence des industries installées dans les pays consommateurs, handicap lié à toute industrie de transformation de cacao en pays d'origine.

Ces handicaps qui génèrent des surcoûts sont les suivants :

- l'obligation de transformer une seule origine ;
- l'investissements/charges financières plus lourds ;
- la rupture de charge pour livraison à une clientèle éloignée qui nécessite un processus complémentaire de moulage+emballage+désemballage+refonte de produit ;
- les surcoûts de l'énergie.

II.5.1.1 Constat

II.5.1.1.1 Cas d'autres pays producteurs comme la Côte d'Ivoire, le Ghana ou l'Indonésie :

- **la production nationale** dans ces pays est bien plus importante qu'au Cameroun et par conséquent, les choix de la filière cacao ont un impact plus marqué sur les cours mondiaux en termes de prix et de prime pour l'origine du cacao ;

- **la qualité du cacao** est meilleure (contrôles sur le terrain bien plus organisés, disciplinés et efficaces qu'au Cameroun indépendamment du modèle de commercialisation adopté).

- stabilisation en Côte d'Ivoire avec modèle électronique de vente anticipée depuis 2 ans, contrôle qualité assuré par l'Etat de bord champ jusqu'à l'entrée des usines de transformation locale et à l'export ;
- contrôle de toute la filière assuré par l'Etat au Ghana,;
- libéralisation totale en Indonésie avec forte taxation à l'export.

- **Le taux d'industrialisation** est bien plus important. Le volume de transformation dans ces pays est plus marqué qu'au Cameroun et par conséquent, les facteurs de production industriels sont plus adaptés et économiquement favorables :

- présence d'une main d'œuvre locale qualifiée ;
- présence de techniciens et sociétés de sous-traitance adaptées à l'industrie du cacao ;
- économies d'échelles réalisables en présence de la concurrence au niveau d'achat de matières consommables et pièces détachées pour les usines ;
- énergie disponible pour les usines et à des prix plus concurrentiels ;
- infrastructures adaptées pour le transport rapide du cacao vers les usines ;
- coûts de transports inférieurs, ports de sortie dédiés et adaptés aux produits transformés notamment le cacao (produits extrêmement périssables, etc.).

- **des politiques de soutien** fortes pour l'industrie ont été mises en place dans ces pays, afin d'attirer les investisseurs dans le secteur de la transformation de cacao.

Tous les grands transformateurs sont présents dans ces pays.

II.5.1.1.2 Cas du Cameroun

Un seul transformateur y est installé depuis 60 ans ceci à cause de l'absence de mesures incitatives.

Le taux de transformation est relativement bas, soit 15% de la production nationale.

Les autres pays producteurs sont à 43% pour la Côte d'Ivoire, 25% pour le Ghana, l'Indonésie transforme aujourd'hui toute sa production, et devient un importateur de cacao afin de répondre au besoin des capacités installées.

II.5.1.1.3 Cas des Pays Consommateurs

La baisse des coûts de production est liée :

- à la proximité des équipements, et des clients chocolatiers ;
- à la livraison de la matière première liquide évitant le double process (solidification et refonte des produits).

II.5.2. LE CAFE

La transformation locale des cafés est le fait de quelques petites unités industrielles, dont les principales sont : l'UCCAO les Brûleries Modernes, les Cafés Pierre Andrée.

En l'état actuel de la réglementation, l'on note une absence de normes en matière de transformation du café, et d'exportation des cafés torréfiés. L'essentiel des produits transformés est exporté vers le Nigeria, le Tchad, le Soudan et les autres pays de Afrique du Nord, de Europe et même de Amérique du Nord.

Les statistiques de transformation et d'exportation sont assez rares. La dernière enquête sur la transformation et la consommation domestique du café, réalisée en 2006, faisait état d'une situation en baisse depuis l'année 2000. Elle est passée de 6000 tonnes en 1999 à 4500 tonnes en 2000, et reste stagnante autour de 4000 tonnes depuis 2001.

Toutefois, l'on constate depuis ces cinq (05) dernières années, une augmentation des marques de cafés torréfiés sur les rayons des supermarchés ; ainsi que du nombre de torrificateurs (environs 27 en 2007, parmi lesquels 10 véritablement en activité). Les données collectées auprès de ces torrificateurs⁴ (environ 7.000 tonnes transformées, soit moins de 10% de la production globale), suggèrent néanmoins une augmentation de la consommation locale et probablement sous-régionale de café.

II.5.3 RECOMMANDATIONS

Pour un développement de l'industrie camerounaise de transformation au niveau artisanal, semi-industriel et industriel tant dans le cacao que dans la torréfaction du café, il est préconisé :

- un soutien fort et une protection de l'industrie locale afin d'attirer les investisseurs étrangers et encourager les initiatives locales, par des mesures d'accompagnement qui rendent plus rentable la transformation du cacao et du café au Cameroun comme dans les autres pays producteurs ;
- l'aménagement d'une zone économique avec des mesures fiscales et douanières adaptées ;
- l'engagement par l'Etat à des incitations fixes ;

⁴ Document de Stratégie de Développement de la Filière Café au Cameroun (2010-2015)

- la garantie de l'approvisionnement des usines en matières premières ;
- l'élaboration et l'adaptation des textes fiscaux et douaniers, clairs et non équivoques ;
- la fixation d'une redevance et d'une taxation conséquente à l'export pour les fèves de cacao brutes ;
- la simplification des procédures administratives afin d'éviter les pertes de temps ;
- le renforcement du cadre juridique et réglementaire ;
- l'assistance aux artisans pour l'acquisition de l'équipement approprié ;
- la mise en place des normes de produits issus de la transformation artisanale ;
- l'exonération de la redevance pour le cacao transformé pour le chocolat destiné au marché local (protection du marché local pour les produits importés) ;
- la promotion générique et la vulgarisation de la consommation locale des produits issus du cacao et des cafés camerounais ;
- l'accroissement et la diversification de la transformation locale en produits finis et semi-finis (beurre de cacao, chocolaterie et autres produits dérivés, cafés torréfiés, moulus, solubles) ;

- la mise en place des normes pour la transformation locale et l'exportation des produits transformés ;
- le développement et la vulgarisation des paquets technologiques, destinés à la production commerciale de sous-produits et de produits non traditionnels du cacao et des cafés ;
- la promotion de la transformation et de la valorisation, tant au niveau artisanal qu'industriel des sous-produits du cacao et des cafés;
- la conduite des études de faisabilité économique pour chaque sous-produit. Il s'agit de développer des technologies simples et peu coûteuses mettant ainsi nombre de ces produits à la portée des planteurs ou des groupements de planteurs ;
- la structuration des filières cacao et cafés, l'accompagnement et la promotion d'un artisanat de transformation.

II.5.4 LES PROGRAMMES ET PROJETS IDENTIFIES

- 1- Programme d'appui aux initiatives de transformation locale de Cacao (MINEPAT, MINMIDT) ;
- 2- Projet d'extension de Sic-Cacao (accroissement de la transformation) ;
- 3- Projet d'élaboration de référentiels de formation et de métier sur le cacao, cafés et produits dérivés (MINEFOP) ;
- 4- Projet de promotion générique du cacao et des cafés, mis en œuvre par l'ONCC, afin (i) d'accroître la demande de consommation locale, (ii) de soutenir la transformation locale des produits finis et (iii) de mieux valoriser le label Cameroun à l'international ;

- 5- Projet d'amélioration de la torréfaction, développé par l'UCCAO;
- 6- Projet vitrine promotionnelle des dérivés de cacao et des cafés de la chambre d'Agriculture ;
- 7- Projet complexe multifonctionnel cacao et dérivés de Mefou Akono Food Industrie (MAF Ind) ;

II.6 LA CONSOMMATION ET LA PROMOTION

II.6.1 ETAT DES LIEUX

L'origine Cameroun reste fragile du fait de son positionnement actuel en décote sur le marché international. Ceci en raison de la mauvaise qualité des produits, du manque de professionnalisme des opérateurs et d'une allocation insuffisante des moyens destinés aux actions de promotion et de valorisation des labels.

Par ailleurs, comme pour la plupart de pays producteurs, les exportations des fèves de cacao et des cafés verts constituent l'essentiel des débouchés, ce qui soumet permanemment la filière nationale aux soubresauts du marché international.

Le contexte national se présente comme suit :

- la consommation domestique reste marginale au regard du potentiel du marché à cause de:
 - la consommation de café qui tarde à entrer dans les habitudes de consommation au Cameroun ;
 - du prix du sachet de 250 g du café torréfié qui est perçu par le grand public comme étant élevé ;
 - des unités locales de transformation qui éprouvent beaucoup de difficultés pour s'approvisionner en café Arabica ;
 - la consommation des produits cacaotés (barres, poudre lactée et pâte à tartiner) qui augmente moins rapidement dans d'autres pays de la sous-région.

- les filières nationales ne bénéficient pas d'une promotion suffisante pour améliorer la perception qu'elles ont, tant sur le plan national qu'international. La conséquence directe en est la disparition de la prime, en raison de la forte augmentation de la décote sur les fèves de cacao à l'exportation.

II.6.2. SOLUTIONS PRECONISEES

Les principales actions envisagées se résument comme suit :

- Sur le plan de la consommation domestique du café et des produits cacaotés:
 - la promotion de l'acquisition, par les opérateurs, des équipements modernes, susceptibles de conférer aux produits finis locaux, plus de compétitivité dans un environnement marqué par une rude concurrence ;
 - la promotion de la consommation de masse (kiosques, places publiques, etc.)
 - la recherche, par les opérateurs privés, de solutions de nature à rendre les produits finis plus accessibles aux consommateurs ;

- l'élaboration et la mise en place d'un programme soutenu de promotion générique sur les vertus du cacao et du café ;
 - l'élaboration et la mise en œuvre d'une campagne médiatique soutenue, en collaboration avec les opérateurs privés, visant à promouvoir la consommation locale ;
 - la pérennisation des événements promotionnels nationaux, à l'instar de Festicoffee, Festicacao, 'Semaine du cacao', 'Fête du café', journée mondiale du cacao, etc. ;
 - l'institutionnalisation des événements promotionnels dans les filières, notamment primer les plus belles exploitations dans les régions et les bassins de production ;
 - la création et l'animation des centres de vulgarisation des produits issus des filières cacao et café au Cameroun;
- Sur le plan de la promotion des filières nationales:
 - le positionnement d'une partie du cacao du Cameroun dans la catégorie des cacaos fins ;
 - le développement des labels nationaux et des indications géographiques ;
 - la participation aux foires et événements promotionnels internationaux pertinents, en vue de mettre en valeur l'origine Cameroun ;
 - la recherche de nouveaux débouchés dans la sous-région, les marchés non traditionnels et les pays émergents.

II.6.3 PROJETS IDENTIFIES

- **Projet d'amélioration de la qualité et de la compétitivité du cacao et des cafés du Cameroun,** dont l'objectif est :

1. de renforcer les contrôles de qualité de bord-champs à l'exportation, ainsi que la qualité des produits finis ;
2. de développer les capacités des acteurs et d'améliorer les infrastructures.

- **Projet ONCC de mise en place des indications géographiques dans certains bassins de production,** dont l'objectif est :

1. de conduire des études de faisabilité dans certains bassins identifiés, en raison de leur qualité particulière, leur micro climat, la qualité des sols, la culture et, ayant déjà été primés lors des concours internationaux;
2. de développer les capacités des acteurs ;
3. de mettre en place des guides d'auto-contrôle et d'appuyer la mise sur le marché des produits ;
4. d'appuyer la commercialisation de ces produits.

II.7 FINANCEMENT DU PLAN

II.7.1 ETAT DES LIEUX

Avant les années 1980, l'Etat, à travers l'Office National de Commercialisation des Produits de Base (ONCPB) soutenait le prix aux planteurs et ces derniers bénéficiaient de différents appuis allant du traitement phytosanitaire aux marchés périodiques en passant par le contrôle de qualité.

La chute des prix des matières premières dès 1986, la dissolution de l'ONCPB en 1991, la libéralisation de la commercialisation, la privatisation du contrôle de qualité à l'exportation et la dévaluation de 1994 n'ont pas permis d'atteindre les objectifs d'amélioration attendues en matière de Cacao et Café.

Aussi, le Gouvernement a-t-il prescrit des actions correctives au terme d'une concertation avec tous les acteurs de la filière.

A ce jour, plusieurs sources de financement tant internes qu'externes existent et se présentent ainsi qu'il suit :

II.7.1.1 SOURCES DE FINANCEMENT INTERNES

Les financements mobilisés à l'interne pour la redynamisation des filières cacao et café, entre 2002 et 2009, s'élèvent à 41,142 milliards de francs CFA. Leur évaluation, par mode de financement, révèle la prédominance des ressources issues du FODECC, par rapport aux autres guichets.

Tableau 5 : Les sources de financement interne des filières cacao et Cafés (millions de FCFA)

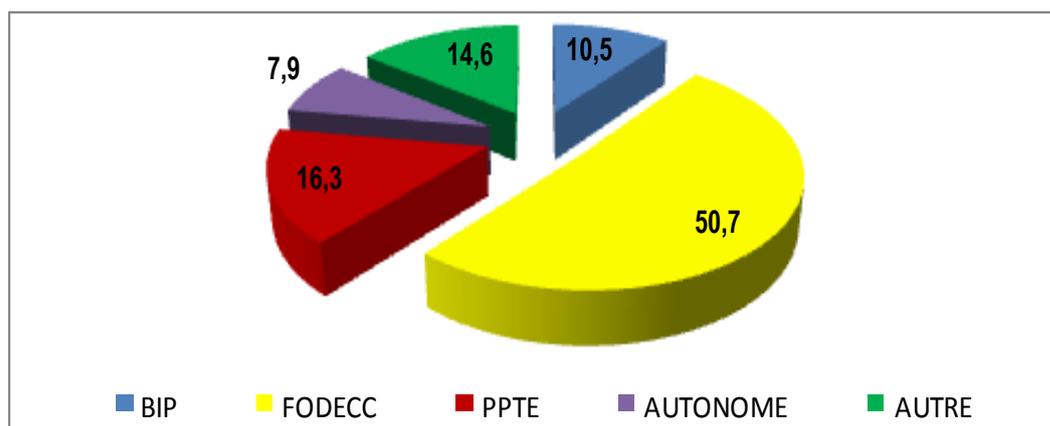
STRUCTURES DE FINANCEMENT	BIP	FODECC	PPTE	AUTONOME	AUTRES	TOTAL
MONTANTS	4 322	20 877	6 705	3 237	6 001	41 142
POURCENTAGE	10,5	50,7	16,3	7,9	14,6	100,0

Source : Données de l'étude diagnostique des sources de financement concourant à la relance des filières cacao et cafés au Cameroun, CTSCFCC, 2011

En effet, près de 51% des financements concourant à la relance des filières cacao et cafés proviennent du FODECC, dont les programmes financés ont, entre autres, pour objectif l'appui à la production et à la diffusion du matériel végétal ; l'assainissement de la commercialisation interne des produits ; le renforcement et la modernisation du système d'information des filières, etc. Les financements PPTE, quant à eux, représentent 16,3%, les autres financements occupent 14,6% du financement global interne, le BIP et les financements autonomes représentent respectivement 10,5% et 7,9%.

En comparaison avec la clé de répartition des ressources adoptée dans le Plan de relance, le niveau d'autofinancement des filières, à travers le « Fonds » reste en deçà du plancher fixé à 55% pendant que les interventions de l'Etat cumulées à 18,4%, sont largement en dessous du plancher fixé à 40% des ressources totales.

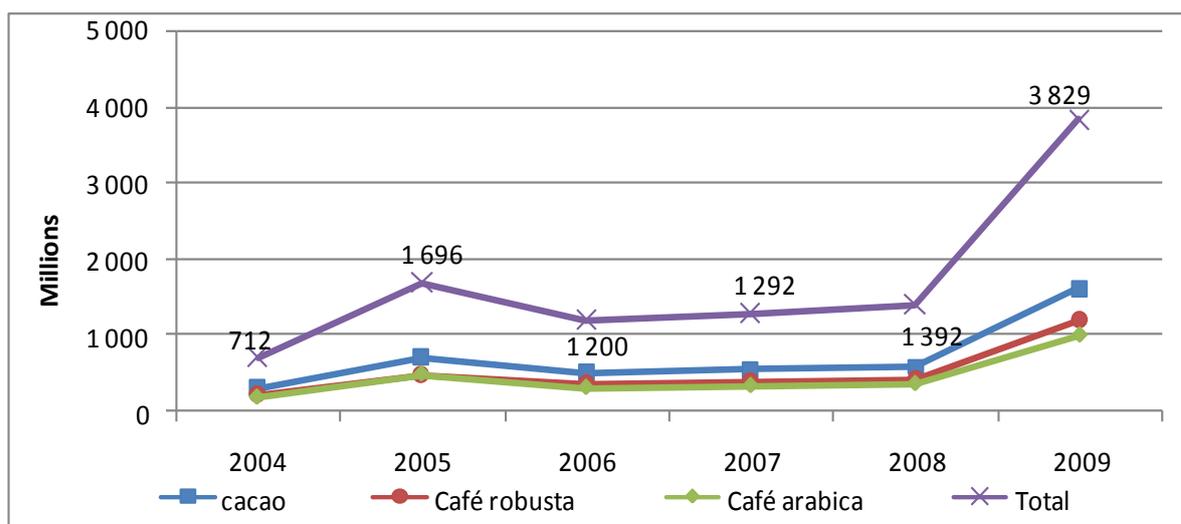
Graphique 3 : Les sources de financement interne des programmes
(% du global)



Source : Données de l'étude diagnostique des sources de financement concourant à la relance des filières cacao et cafés au Cameroun, CTSCFCC, 2011

S'agissant particulièrement du Budget d'Investissement Public du MINADER, les financements orientés vers le développement des filières cacao et cafés se sont élevés en 2004, à 712 millions de francs CFA. En 2005, ils ont crû de 138,1% pour s'établir à près de 1,7 milliards de francs CFA. En 2006, les financements sur BIP du MINADER ont reculé de 29,6% par rapport à 2005, tout en restant supérieurs à leur niveau de 2004. De 2006 à 2009, ces financements sont restés croissants, avec une progression en moyenne annuelle de 47,2%. Ce comportement est identique tant pour le cacao que pour les cafés, comme l'indique le graphique 4 ci-dessous.

Graphique 4 : Les financements du BIP MINADER pour les filières cacao et cafés



Source : Budget d'Investissement du MINADER

En dehors des ressources mobilisées par l'Etat, à travers les divers mécanismes internes, d'autres ressources issues notamment des partenaires et bailleurs de fonds extérieurs, concourent également au financement des filières cacao et cafés.

II.7.1.2 SOURCES DE FINANCEMENT EXTERNES.

Sur le plan externe, les ressources mobilisées pour la relance des productions du cacao et des cafés s'élevaient à 25,110 milliards de francs CFA entre 2000 et 2009.

Tableau 6 : Les sources de financements externes des filières cacao et café (millions de FCFA)

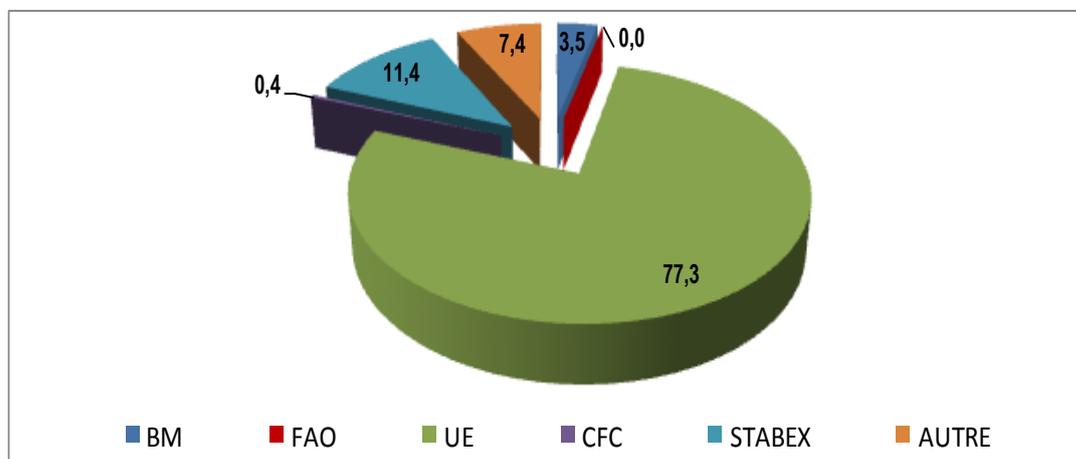
Organismes	BM	FAO	UE	CFC	STABEX	AUTRES	TOTAL
Montants	884	-	19 404	97	2 875	1 850	25 110
Pourcentage	3,5	-	77,3	0,4	11,4	7,4	100,0

Source : Données de l'étude diagnostique des sources de financement concourant à la relance des filières cacao et cafés au Cameroun, CTSCFCC, 2011

Il convient de relever que les financements provenant de l'Union Européenne (UE) restent les plus importants, soit plus de 77% des ressources extérieures mobilisées. Les fonds STABEX, représentaient environ 11,4%, les autres fonds notamment, les ressources issues de la coopération bilatérale, avec l'IITA, de l'ECA/CAOBISCO, etc représentaient environ 7,4% des financements extérieurs reçus. Les ressources

mobilisées auprès de la Banque Mondiale et du CFC sont respectivement évaluées à 3,5% et à 0,4% du financement extérieur global.

Graphique 5 : Les sources de financement externe des programmes (% du global)



Source : Données de l'étude diagnostique des sources de financement concourant à la relance des filières cacao et cafés au Cameroun, CTSCFCC, 2011

Au total, les statistiques collectées auprès des différentes Institutions révèlent que de 2002 à 2009, les filières cacao et cafés ont été globalement financées à hauteur de **66,252 milliards** de francs CFA, dont 62,1% issus des financements intérieurs et 37,9% mobilisés à l'extérieur.

Tableau 7 : La structure des financements des filières cacao et cafés (millions de FCFA)

Libellés	Financements internes	Financements externes	Total
Montants	41 142	25 110	66 252
Pourcentage	62,1	37,9	100,0

Source : Données de l'étude diagnostique des sources de financement concourant à la relance des filières cacao et café au Cameroun, CTSCFCC, 2011

L'analyse des différentes sources de financement examinées (*supra*) montre à suffisance l'importance des ressources allouées au développement des filières cacao et cafés (plus de 66,252 milliards de FCFA), au cours de la période de référence. Nul doute que ces financements mobilisés en 8

ans, demeurent insuffisants pour permettre au pays de retrouver un niveau compétitif de production, à l'instar du rythme du début des années 80, eu égard aux objectifs couplés du Plan de relance, dont les premières estimations situaient les besoins à 196 Milliards de FCFA en 10 ans, du DSCE, de la Vision 2035 et de la Nouvelle Politique Agricole, définie par le Chef de l'Etat le 17 février 2011, au Comice agropastoral d'Ebolowa.

Malgré cette importance relative, les objectifs de relance de la filière n'ont toujours pas été atteints pour différentes raisons dont notamment, celles liées aux sources de financement.

II.7.2 ANALYSE DES CONTRAINTES

Les actions de développement et d'encadrement des filières cacao et café se trouvent confrontées à une contraction régulière des ressources et l'une des contraintes majeures à l'intensification des systèmes de production du cacao et du café demeure l'accès en temps réel aux financements des producteurs et à leur organisation.

En effet, la mobilisation des ressources répond aux procédures classiques de passation des marchés et d'unicité des caisses au niveau du Trésor Public, ce qui ne correspond pas aux impératifs du calendrier agricole.

La multiplicité des sources de financement, avec des procédures qui varient d'un intervenant à un autre alors que la cible demeure la même, ne permet pas des actions d'envergure pour le planteur.

La réduction des financements en faveur de ces filières intervient au moment où des menaces sérieuses pèsent sur la pérennité et la durabilité de l'outil de production.

Dans un souci d'amélioration, quelques propositions ont été identifiées.

II.7.3 PROPOSITIONS.

Les analyses récentes sur la question du financement des filières ont conclu à la nécessité d'accroître progressivement la contribution des secteurs public et privé, afin d'encourager les investissements dans les filières, de soutenir le relèvement des revenus des producteurs et d'améliorer les moyens et les performances des organes de gestion de ces filières.

II.7.3.1 Au niveau de la fiscalité.

Il pourrait être envisagé de :

- mettre en place une taxation spécifique *ad valorem*, dont le niveau sera arrêté chaque année conformément aux engagements pris par le Gouvernement vis-à-vis des opérateurs et au regard des contraintes liées aux engagements souscrits avec les partenaires au développement ;
- réviser, après étude et analyse de leur impact sur l'activité, les avantages accordés par l'Etat aux transformateurs.

II.7.3.2 Au niveau de la parafiscalité.

- mettre en place une parafiscalité destinée au fonctionnement de l'Organe Central de Régulation et de Contrôle, reposant sur les charges adossées à un programme d'action cohérent ;
- explorer des sources de financement complémentaires (produits de cession des actifs de la filière, budget de l'Etat, appui des partenaires au développement, partenariat public/ privé), en vue de garantir la pérennité des filières.

II.7.3.3 Autres solutions

a) La mise en place d'un mécanisme de péréquation pour le financement des intrants et des produits.

Compte tenu des coûts onéreux des intrants agricoles, du matériel phytosanitaire, de l'appareillage et des fluctuations du marché international, il est important pour le Cameroun de se doter d'une structure de stabilisation des prix des intrants et des produits.

Cet outil de soutien et de garantie des acteurs de ces filières, sera un complément à la Banque agricole récemment créée et, dont le processus d'opérationnalisation est en cours.

Il pourrait prendre la forme d'une Caisse ou de toute autre institution, qui sera alimentée à la fois par les subventions de l'Etat, les prélèvements effectués sur les produits exportés (cacao et cafés), les cotisations des producteurs privés, les dons et legs divers.

A l'instar des structures similaires créées pour soutenir certains secteurs de production, particulièrement exposés aux fluctuations des prix sur le marché mondial, il permettra de protéger les producteurs locaux contre d'éventuels chocs exogènes et d'endiguer une paupérisation rapide des acteurs du monde rural.

b) Le renforcement des capacités d'intervention du FODECC et des différents acteurs de la filière.

A l'épreuve des faits, il apparaît que les différents acteurs chargés de l'accompagnement du processus de relance des filières, présentent des faibles capacités d'intervention.

Relativement aux structures de financement, le constat a clairement révélé que les seules actions porteuses, les seuls projets et programmes à fort impact, sont jusqu'ici ceux financés par le FODECC. Or, ses moyens d'action restent encore

relativement limités. D'où l'urgence et l'opportunité d'accroître sa capacité d'intervention financière, d'y canaliser toutes les autres ressources dédiées au financement des filières cacao et cafés, conformément aux dispositions pertinentes de son décret organique, notamment en matière de ressources, ainsi que de procéder aux réajustements nécessaires, entre autres, amorcer la révision de son statut juridique.

Concernant les organisations privées de producteurs, un certain nombre d'actions d'appui et d'accompagnement pourraient être entreprises. Il s'agit entre autres :

- du soutien aux producteurs relativement à l'acquisition et à la vulgarisation des pratiques culturelles à fort rendement ;
- de l'appui conseil et du monitoring de proximité, afin d'aider les producteurs privés à mieux se structurer en organisations paysannes crédibles devant des institutions financières (pour devenir de véritables coopératives), afin de pouvoir mutualiser les coûts, les techniques culturelles et autres appuis divers (intrants) ;
- l'organisation des séminaires de sensibilisation en vue de l'appropriation et de la vulgarisation des objectifs du Plan de relance;
- le renforcement des capacités managériales des acteurs, à travers l'organisation des sessions de formations en vue de l'appropriation des outils et techniques relatives à la gestion et à la conduite des projets ;
- l'appui des organisations paysannes en outillages, équipements de traitement et intrants agricoles (engrais et pesticides) ;
- la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation des programmes et projets ;
- le recentrage de la protection du verger cacaoyer et caféier autour du Programme de Protection du Verger Cacaoyer et Caféier (PPVCC), principal acteur opérationnel de l'Etat sur le terrain ;
- le rétablissement de la SODECAO dans ses attributions réglementaires (cf. décret du 19 mars 1984), en matière d'encadrement des producteurs et de protection du verger cacaoyer et, au-delà, lui conférer une compétence nationale en la matière ;

- l'intensification de la vulgarisation des résultats de la recherche, dans la production du matériel végétal de bonne qualité;
- la subvention des engrais à la base ou la mise en place d'une unité nationale de production des engrais.

c) L'allègement des procédures de financement et de passation des marchés et leur arrimage aux contraintes des schémas types de financement et du calendrier agricole.

Ces mesures font suite aux récriminations et difficultés rencontrées par les différents acteurs privés et publics, relativement à la lourdeur des procédures de déblocage des financements et de passation des marchés. En effet, les différents guichets de financement utilisent des manuels de procédures jugés complexes par les Maîtres d'ouvrage et les producteurs privés. Toutes choses qui rallongent anormalement les délais, alors même que les contraintes du calendrier agricole sont immuables et devraient constituer le paramètre essentiel à prendre en compte, afin d'accélérer lesdites procédures.

Pour les producteurs privés, outre la lourdeur des procédures, ils déplorent également le manque de communication qui entoure non seulement les guichets de financement, mais aussi les projets et programmes eux-mêmes, remettant ainsi au goût du jour, l'opportunité de mettre en place une stratégie de communication appropriée autour de ces outils et la constitution d'une base de données fiables et actualisées permettant d'orienter et de renseigner tous les acteurs concernés par cette politique publique.

d) La mise en place d'un régime incitatif propre aux filières cacao-café. (fiscalité incitative)

La relance de la production cacaoyère et caféière pourrait être accélérée par la mise en place d'une batterie de mesures d'accompagnement incitatives, en complément des mesures existantes dans le dispositif réglementaire actuel, relativement à (i) la régénération du verger (prime à l'arrachage) ; (ii) la

création de nouvelles exploitations (prix de la meilleure exploitation) ; (iii) la prime à la qualité (ristourne).

Ces mesures pourraient prendre la forme des exonérations et allègements fiscalo-douaniers que le Gouvernement pourrait accorder aux promoteurs des grandes exploitations agricoles (dans le cadre du programme des Exploitation Agricoles de Moyenne Importance-EAMI) pendant une certaine période, moyennant une garantie de quantité et de qualité des produits.

A l'instar des mesures incitatives prévues dans le cadre des projets structurants et de la loi portant incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, il pourrait aussi être prévu l'aménagement d'un régime fiscal ou un train de mesures d'accompagnement dédiées au soutien de la relance des filières cacao et café. Vu les enjeux de la durabilité des filières (investissements, lutte contre les maladies, mise à disposition des intrants et matériel végétal amélioré), l'Etat appuiera la filière à développer des mécanismes de financement innovants avec le secteur privé (exportateurs, industriels chocolatiers et système bancaire), à travers une plateforme de partenariat public-privé.

Enfin, au regard des objectifs visés par le Plan, notamment dans les domaines de la recherche, de la production, de la commercialisation, de la transformation, et des mesures d'accompagnement identifiées, il apparaît que les besoins de financement du présent Plan s'élèveraient à **600 milliards de F CFA**, répartis ainsi qu'il suit:

- 25% à mobiliser par l'Etat ;
- 65% par les opérateurs des filières elles-mêmes, y compris le recours à des financements extérieurs;
- 7% à mobiliser auprès de la coopération et divers partenaires (*dont 3% par les ONG*) ;
- et enfin 3% par les autres investisseurs.

Le tableau qui suit donne les grandes masses de ces financements nécessaires, en fonction de leur source.

Financements du Plan
(en milliards de F CFA constants de 2012)

LIBELLES		ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	ORGANES DES FILIERES	COOPERATION	Autres	TOTAL	%
Spéculations	Cacao	35	200	7	4	246	41,0
	Café A	10	20	5	2	37	6,2
	Café R	20	40	6	3	69	11,5
Autres investissements		85	130	24	9	248	41,3
TOTAL		150	390	42	18	600	100,0
%		25,0	65,0	7,0	3,0	100,0	-

II.8 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

La mise en œuvre du PRDFCCC sera assurée par le MINRESI, le MINADER, le MINCOMMERCE et le MINIMIDT, leurs services déconcentrés et Organismes sous tutelle et les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Le suivi de cette mise en œuvre sera assuré par la Cellule Technique de Coordination des Filières Cacao et Cafés (CTCFCC) des Services du Premier Ministre en liaison avec les ministères sectoriels concernés.

Les Partenaires au développement seront également mis à contribution pour la réalisation du Plan.

Le PRDFCC entend promouvoir une économie cacaoyère et caféière durable. Pour tirer au maximum profit des effets induits positifs de ce Plan, des mesures d'accompagnement seront mises en œuvre dans les domaines institutionnel, technique, commercial, industriel, infrastructurel et financière.

II.8.1 Au Plan Institutionnel

Il s'agira :

- De la relecture de :
 - ✓ la loi N° 95/11 du 27 juillet 1995 portant organisation du commerce du cacao et du café, modifiée et complétée par la loi N°2004/025 du 30 décembre 2004 ;
 - ✓ décret n° 91/272 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC) modifié et complété par le décret n° 97/142 du 25 août 1997 pour en faire un Organe Central de Régulation et de Contrôle;
 - ✓ décret n° 2006/085 du 09 mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC)

notamment pour en faire la structure faîtière de financement des filières, alléger ses procédures de paiement et de passation des marchés, ramener son système comptable à celui de l'OHADA ;

- ✓ l'Arrêté n° 133 du 17 juillet 2007 créant la Cellule Technique de Suivi et de Coordination des Filières Cacao et Café (CTSCFCC) des Services du Premier Ministre afin qu'elle joue pleinement son rôle dans les filières et y inclure notamment :

- la Plateforme de Partenariat Public-Privé des filières cacao et café, en abrégée (PPPP) recommandée par les Instances Internationales de cacao et de café pour assurer la synergie entre les différents acteurs (Administrations et privés) impliqués dans la mise en œuvre du PRDFCC ;
- l'Agence des Normes et de la qualité devant promouvoir et sécuriser la qualité du label Cameroun,
- le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA) pour la fabrication d'outils devant réduire la pénibilité du travail de production et de récolte des produits (écabossage du cacao, le recyclage des emballages plastics, ...)
- le Programme d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI),
- le Projet d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U),
- le Fonds National de l'Emploi (FNE),
- le Service Civique de Participation au Développement (SCPD),
- le Programme National de Développement Participatif (PNDP).

- De la décentralisation des actions de relance et de développement des filières sur toute la chaîne de valeurs.
- De la facilitation de l'accès à la terre notamment pour les jeunes, les Entrepreneurs Agricoles et leurs organisations.

II.8.2 Au plan technique

Il s'agira :

- d'assurer la recherche-développement sur les variétés à très haut rendement et d'en faciliter l'accès aux producteurs ;
- de mettre à disposition (à temps) des produits traitement des vergers (fongicides, pesticides, engrais) en qualité et quantités suffisantes ;
- de définir le statut d'Entrepreneur Agricole (EA) et de favoriser son émergence
- de promouvoir et/ ou de mettre en place des coopératives modernes;
- de dynamiser les structures d'encadrement et de vulgarisation ;
- de promouvoir l'information permanente des acteurs;
- de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des activités programmées par le PRDFCC.

Le développement durable des filières, sur lequel le PRDFCC se fonde, dépend des capacités techniques des acteurs, de l'efficacité des actions à réaliser par le Plan, de la maîtrise des conditions climatiques, de la productivité des vergers et de la qualité des produits à mettre à marché.

II.8.3 Au plan commercial

Il s'agira de mettre en place un mécanisme de ventes à terme opérationnel. La connaissance du marché et la gestion efficace des risques sont des préalables à prendre en compte à cet effet.

II.8.4 Au plan industriel

Il s'agira d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie opérationnelle d'industrialisation des filières cacao et café.

II.8.5 Au plan infrastructurel

Il s'agira de :

- réhabiliter et de développer les infrastructures de production notamment caféières ;
- entretenir les routes rurales existantes, d'ouvrir de nouvelles en usant, autant que possible, de matériaux définitifs (pavés, goudron,...) ;
- mettre à disposition des appuis pour l'installation des jeunes dans les différents mailons des filières ;
- créer de fronts pionniers (aménagement des terres et des campements communautaires) ;
- promouvoir des unités de sacheries opérationnelles ;
- rétrocéder aux filières les immeubles de Yaoundé et de Douala de l'ex-ONCPB et les autres immobilisations non encore réalisées par le liquidateur.

II.8.7 Au plan financier

Le cacao et le café sont des produits hautement stratégiques pour le Cameroun. Leur financement sera mobilisé à temps pour permettre l'atteinte des objectifs du PRDFCC.

La redevance (parafiscalité) collectée par le FODECC connaîtra un relèvement substantiel dès 2014. Ce relèvement croîtra progressivement tout au long de l'exécution du PRDFCC. De plus, le FODECC pourra directement lever ses ressources, en liaison avec le MINFI et le MINEPAT. La dette ainsi contractée, ajoutée aux emprunts obligataires à organiser pour assurer efficacement le financement de la relance et le développement des filières, lui seront rétrocédés sous forme de subvention.

Enfin, la réussite du PRDFCC dépend fortement de la simplification des procédures d'acquisition des biens et services nécessaires à la mise en œuvre des programmes identifiés.

Le système de commande public devra, par conséquent, s'adapter aux exigences du calendrier agricole.

ANNEXES

**A1 : MATRICE ET FICHES DES PROGRAMMES ET PROJETS DU PLAN DE
RELANCE.**

A 2 : PLAN DE REALISATION DE L'OBJECTIF DE 600.000 TONNES DE FEVES DE CACAO EN 2020

Activités	Unités			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Superficies à régénérer par an	1000 HA			0	10,0	15,0	20,0	25,0	30,0	35,0	40,0
Cumul superficies à régénérer	1000 HA			0	10,0	25,0	45,0	70,0	100,0	135,0	175,0
Taille ancien verger restant	1000 HA			600	590,0	575,0	555,0	530,0	500,0	465,0	425,0
Rendements si rien n'est fait anciens vergers	1000 ha	0,375									
Accroissement dû aux BPA		0,300									
Rendements cumulé avec BPA		0,488									
Accroissement rendements si protection totale		0,350									
Plan de protection du verger	% verger à traiter				25,0%	25,0%	50,0%	75,0%	80,0%	80,0%	80,0%
Accroissement rendements attendus avec traitement d'une part des superficies					0,088	0,088	0,175	0,263	0,280	0,280	0,280
rendements attendus BPA + % verger traité					0,575	0,575	0,663	0,750	0,768	0,768	0,768
Production sur les anciens vergers BPA +				225	339,3	330,6	367,7	397,5	383,8	356,9	326,2

Activités	Unités			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Traitement											
Production superficies régénérées								5,8	14,4	26,8	43,3
Total 1: anciens + régénérés				225	339	331	368	403	398	384	370
Extension des vergers	1000 ha		30,00	10	30,00	50,00	50,00	50,00	75,00	0,00	0,00
Cumul extension verger	1000 ha		20	30	60	110	160	210	285	285	285
Production des nouveaux mis en place					21,00	24,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00
Rendements des superficies nouvelles				0,5	0,70	0,80	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Production superficies nouvelles						5,00	22,00	54,00	94,00	140,00	202,50
Production totale					360,25	359,63	419,69	487,25	522,13	553,64	602,00
Nombre de plants nécessaires dans les nouvelles plantations	1000	1 500,0		15000	45000	75000	75000	75000	112500	0	0
Nombre de cabosses à produire	1000	30,0		500	1500	2500	2500	2500	3750	0	0
Nombre de pied de cacaoyer	1000	20,0		25	75	125	125	125	188	0	0
superficie champs semenciers nécessaires	1000 ha	1 100,0		0,023	0,068	0,114	0,114	0,114	0,170	0,000	0,000
Capacités des champs semenciers actuels				400,0	400,0	400,0	400,0	400,0	400,0	400,0	400,0
Gap de superficies champs semenciers				100,0	1 100,0	2 100,0	2 100,0	2 100,0	3 350,0	0,0	0,0

	CIC C	FODE CC	IRA D	MINAD ER	MINCOMM ERCE	MINEP AT	MIN FI	NW CA	ON CC	PPDMV CC	PURP CC	SODEC AO	SOWE DA	UC AL	UCC AO	TOT AL	%
																	16,9
Production				3		2		1			1	1	1	1	1	11	%
Recherche			1													1	1,5%
Appui institutionnel	1		1	3	1	2	1	1	1	1	1	1	1			15	%
Encadrement				2												1	3 4,6%
Commercialisat ion					1	1		1	1					1	1	6	9,2%
Services financiers														1		1	1,5%
Transformation				1				1					1	1	1	5	7,7%
Financement			1					1						1		3	4,6%
Equipement des OPA				2	1	2	1						1	1	1	9	13,8
																	16,9
Autres				1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	11	%
Total	1	1	2	12	4	8	3	5	3	2	3	3	5	7	6	65	100,0%

A3. Analyse Des Contraintes De Production

Nature de la contrainte	manifestation	Causes	Origine de la contrainte	Solution proposée
Techniques	Faible productivité des facteurs	Difficultés d'accès aux intrants	Prix relativement élevés	<p>Développer la recherche sur les intrants alternatifs et vulgariser les résultats</p> <p>Soutenir les prix des intrants agricoles sur la base des études économiques fiables</p> <p>Reprendre le traitement intégral du verger par l'Etat</p>
			Enclavement des bassins de production	Densifier les routes agricoles et des ouvrages connexes
			Prix bord champs peu rémunérateurs	Mettre en place des mesures incitatives différenciées par rapport à la filière
			Insuffisance d'organisation des producteurs	Continuer la structuration des producteurs dans les bassins de production
				Promouvoir le mouvement coopératif
		Insuffisance de maîtrise des itinéraires techniques	Niveau de qualification / formation parfois insuffisant	Créer des pôles d'Excellence de formation sur la maîtrise des itinéraires techniques

Nature de la contrainte	manifestation	Causes	Origine de la contrainte	Solution proposée
				Renforcer les ratios d'encadrement à la base
			Amateurisme de certains acteurs élités	Renforcer le dispositif d'appui conseil
				Mettre en place un système efficace d'appui à l'entreprenariat
		Faiblesse de l'entretien sanitaire des exploitations	Méconnaissance des techniques	
			Vieillesse des producteurs	
		Qualité douteuse des intrants	Contre bande et contrefaçon,	Accentuer les contrôles aux frontières
			Faiblesse des inspections phytosanitaires et des inspections de certification	Accentuer le contrôle des polices phytosanitaires et ceux des inspecteurs semenciers
		Systèmes de cultures parfois inadéquats	Absence d'alternatives	Développer la recherche sur les systèmes alternatifs plus efficaces (eau, associations diverses)
				Renforcer les capacités opérationnelles de la recherche en termes de ressources humaines qualifiées et d'équipements up to date.
				Vulgariser les systèmes coûts efficaces
		Sensibilité du matériel végétal aux pestes et aux	Résistance aux maladies et apparition de	Continuer la recherche variétale pour la

Nature de la contrainte	manifestation	Causes	Origine de la contrainte	Solution proposée
		changements climatiques	nouvelles maladies	résistance aux maladies nouvelles
				Renforcer les capacités opérationnelles de la recherche en termes de ressources humaines qualifiées et d'équipements up to date.
		Vieillessement des vergers et des acteurs	Non remplacement des vieux acteurs par les jeunes du fait de l'exode rural	Aménager les bassins de production pour y stabiliser les jeunes
			Insuffisance de la vulgarisation des techniques de régénération comme le greffage sur les vieux arbres	Accroître l'installation des jeunes diplômés formés aux métiers agricoles
		Offre réduite des plants sélectionnés	Faible capacités de production	Accentuer le transfert des technologies nouvelles de régénération
				Accroître les capacités de production des fermes semencières
Améliorer la gouvernance des fermes semencières en matière d'efficacité				
Vulgariser les techniques de multiplication végétative comme le greffage précoce				
Renforcer la recherche sur les autres méthodes				

Nature de la contrainte	manifestation	Causes	Origine de la contrainte	Solution proposée
Techniques		Amateurisme de certains acteurs		de multiplication (bio fabrique)
			Capacités de transport et de diffusion réduit des plants	Renforcer les capacités de transport des Projets Développer le partenariat avec les pépiniéristes
			Création des exploitations par mimétisme par les élites	Sensibiliser l'opinion sur les exigences de la rentabilité des exploitations caféières et cacaoyères Conduire les études socio-économiques sur la rentabilité des exploitations
			Insuffisance de ressources humaines qualifiées dans la gestion des exploitations	Renforcer la formation spécialisée sur les itinéraires techniques
	Faible Qualité des cacaos et caféiers marchands	Non maîtrise des itinéraires techniques	Pas ou peu de fermentation, séchage in suffisant ou inapproprié, ou mauvais séchage dans les zones de forte humidité Faible valorisation de la qualité des cafés et des cacaos	Renforcer les contrôles de qualité bord champs
				Différencier les prix aux producteurs par rapport à la qualité
				Différencier les prix par rapport à l'origine ou le bassin de production
				Renforcer les capacités de lavage du café
				Diffuser les technologies de fermentation et de séchage
				Promouvoir le

Nature de la contrainte	manifestation	Causes	Origine de la contrainte	Solution proposée
				mouvement coopératif dans la préparation du café ou du cacao marchand
Institutionnelles	Faible coordination des activités de production	Interférences liées à la multiplicité des interventions	Multiplicité des interventions publiques et privées à travers différents projets logés dans différentes administrations	Renforcer la coordination des activités de production sur le terrain Définir les rôles des différents intervenants dans les filières et les liens fonctionnels
	Méconnaissance des vergers et des exploitants	Insuffisance ou absence d'informations nécessaires au développement des productions		Entreprendre une étude de caractérisation des vergers et des exploitations en vue de les géo référencer
	Difficultés d'extension des vergers	Difficultés d'accès à la terre	Absence d'une politique d'accès à la terre	Finaliser la création de l'agence d'aménagement et de gestion des terres agricoles ; Finaliser la réforme foncière pour l'agriculture
Financement	Faible efficacité du système de financement actuel des filières	Multiplicité des sources de financement et saupoudrage du financement des projets	Absence de politique de financement et ou d'autofinancement conséquente des filières	Elaborer une politique de financement réaliste et efficace à la mesure des ambitions gouvernementales sur la base d'une étude approfondie et appropriée.
		Insuffisance du volume de financement		
		Insuffisance de coordination des ressources disponibles		
		Faible gouvernance technique des ressources	Absence de contraintes de résultats ou	Analyser les coûts de production réelle des

Nature de la contrainte	manifestation	Causes	Origine de la contrainte	Solution proposée
		disponibles	d'efficacité technique	semences et en dégager les normes financières de production
Naturelles	Menaces de baisse de la production par l'attaque des pestes et les stress hydriques permanents	Survenances imprévues des pestes	Insuffisance des capacités de réaction	Mettre en place un dispositif de veille et de réaction aux attaques spontanées et imprévues
				Développer la recherche agricole sur les variétés et clones résistants aux pestes
		Non maîtrise du calendrier agricole	Non maîtrise des saisons climatiques	Développer l'irrigation dans les exploitations

